

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 30, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to study Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

Senator Brian Francis (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Committee on Indigenous Peoples.

I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and province or territory.

Senator Arnot: I'm Senator David Arnot from Saskatchewan, Treaty 6 territory.

Senator Hartling: I'm Senator Hartling from New Brunswick, from the Mi'kmaq territory.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Treaty 7.

[*Translation*]

Senator Audette: Good morning, [*Innu-Aimun spoken*]. I am Michèle Audette, and I represent the senatorial division of De Salaberry, in Quebec.

[*English*]

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia, Treaty 6 territory.

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

The Chair: Thank you, senators. Today, we will continue the committee's study on Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 30 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Le sénateur Brian Francis (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, j'aimerais commencer par souligner que nous nous trouvons sur le territoire ancestral et traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe où vivent maintenant de nombreux autres membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits venus de toute l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur Brian Francis d'Epekwitk, aussi appelé Île-du-Prince-Édouard, et je préside le Comité des peuples autochtones.

Je demanderai aux membres du comité qui sont présents de se présenter en donnant leur nom et celui de leur province ou de leur territoire.

Le sénateur Arnot : Je suis le sénateur David Arnot de la Saskatchewan, du territoire visé par le Traité n° 6.

La sénatrice Hartling : Je suis la sénatrice Hartling du Nouveau-Brunswick, du territoire des Mi'kmaqs.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, de l'Alberta, territoire visé par le Traité n° 7.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Bonjour, [*mots prononcés en innu-aimun*]. Michèle Audette, division sénatoriale De Salaberry, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, Colombie-Britannique, territoire visé par le Traité n° 6.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, Nouvelle-Écosse, Mi'kma'ki.

Le président : Je vous remercie, honorables sénatrices et sénateurs. Aujourd'hui, nous poursuivons l'étude du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Before we begin, I would like to ask everyone to please keep their exchanges brief. Due to time limitations, each senator will have five minutes to ask a question and receive an answer. We will give priority to committee members and then move on to other colleagues. If there is time, we will begin a second round. In addition, I will ask witnesses to provide any outstanding answers in writing before the end of the week.

I would now like to introduce our first panel of witnesses: from the First Nations of Quebec and Labrador Youth, Spokesperson Kananish McKenzie; from the National Inuit Youth Council, President Brian Pottle; and from the Canadian Roots Exchange, Executive Director Hillory Tenute. Thank you all for joining us today.

Each witness will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with senators. To keep us on time and to ensure equity to all, once you have reached the four-minute mark in your time, I will hold up this sign to advise that you have one minute left. Hopefully, we won't have to cut anyone off.

I will now invite Kananish McKenzie to give her opening remarks.

[Translation]

Kananish McKenzie, Spokesperson, First Nations of Quebec and Labrador Youth: Good morning, [Indigenous language spoken].

Senators, members of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples, we were invited today to share our views on Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation. Since the bill seeks to implement Call to Action 53 in the Truth and Reconciliation Commission's report, we welcome the creation of a national council.

However, given the bill as it currently stands, we are concerned that it does not take into account the perspectives of youth. Subclause 12(1) seeks to ensure, to the extent possible, representation from youth, elders, survivors, organizations, women, men and gender-diverse persons. In our view, the term "to the extent possible" is not binding enough. It is important to make certain that the national council represents those many voices.

In our view, first nations, Inuit and Métis youth must have a seat. Under the board of directors' nomination process, youth should have a dedicated seat on the board.

Avant de commencer, je demanderai à tout le monde d'être bref. Notre temps étant limité, chaque sénateur aura cinq minutes pour poser une question et recevoir une réponse. Nous donnerons la priorité aux membres du comité, puis nous passerons aux autres collègues. S'il reste du temps, nous entamerons un deuxième tour de table. De plus, je demanderai aux témoins de fournir par écrit, avant la fin de la semaine, toute réponse qui n'aurait pas encore été communiquée.

Je vais maintenant présenter le premier panel de témoins. Nous avons, du Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador, la porte-parole Kananish McKenzie; du Conseil national des jeunes Inuits du Canada, le président Brian Pottle; et d'Échanges Racines Canadiennes, la directrice générale Hillory Tenute.

Chaque témoin disposera d'environ cinq minutes pour présenter ses observations préliminaires, après quoi nous passerons à une séance de questions et réponses avec les sénateurs. Afin de ne pas dépasser le temps imparti et par souci d'équité, quand quatre minutes se seront écoulées, je montrerai ce carton pour vous informer qu'il vous reste une minute. J'espère que nous n'aurons à interrompre personne.

J'invite à présent Kananish McKenzie à présenter ses observations préliminaires.

[Français]

Kananish McKenzie, porte-parole, Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador : Bonjour, [mots prononcés dans une langue autochtone].

Mesdames et messieurs les sénateurs, chers membres du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, vous nous avez sollicités pour que nous nous exprimions sur le projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation. Étant donné que cette loi met en œuvre l'appel à l'action n° 53 du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, nous accueillons favorablement la création de ce conseil national.

Toutefois, en l'état du projet de loi, nous craignons que les perspectives des jeunes ne soient pas assez prises en compte. Le paragraphe 12(1) du projet de loi prévoit d'assurer, dans la mesure du possible, la représentation des jeunes, des aînés, des survivants, des organisations, des femmes, des hommes et de la diversité de genres. Nous pensons que le terme « dans la mesure du possible » n'est pas assez contraignant. Il faudrait que le conseil national s'assure effectivement de représenter la pluralité de ces voix.

En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il faudrait assurer un siège à la jeunesse des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Le processus de mise en candidature prévu par le conseil d'administration devrait veiller à réservé un siège à la jeunesse.

The other issue we would like to bring to the Senate committee's attention today is the level of Indigenous representation on the national council. Obviously, reconciliation requires the participation of both Indigenous people and non-Indigenous people. For that reconciliation to work, it must be defined and led by our nations. We are of the view that subclause 11(1) should be amended to stipulate that all board members be Indigenous persons. This national council is important to us and to our future, so it must have an Indigenous board of directors.

I would be happy to answer the committee's questions, but the most important thing remains the makeup of the national council for reconciliation. Thank you, [*Indigenous language spoken*].

[*English*]

The Chair: Thank you, Ms. McKenzie. I will now invite Brian Pottle to give his opening remarks.

Brian Pottle, President, National Inuit Youth Council: Thank you, senators, for giving me the opportunity to speak to you today. On the topic of Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation, there have been concerns brought forward by Inuit leadership already — by President Natan Obed of Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK — that I will not repeat. We have the same concerns.

There are some overarching ones, though, that do remain, even for Inuit youth: representation and concerns around the actual implementation and structuring of the council, including the potential delineation — or making sure there is delineation — of the role and reach of the council so that there is minimal interference in, for example, the very unique and very important Inuit–Crown Partnership Committee that Inuit leadership has with federal government leadership. If we establish a council that is overseeing reconciliation on a national level, it becomes important to ask, for example, if the Inuit–Crown Partnership Committee becomes part of the umbrella. How do we protect against undoing or potentially stymieing progress that Inuit have been making and continue to make in partnership with the federal government in the spirit of reconciliation?

Further, in my neck of the woods in St. John's, Newfoundland, where I currently reside, there is some interesting controversy surrounding the president of Memorial University of Newfoundland who, over the many years of their very esteemed career, had claimed Indigenous ancestry. This was investigated by the CBC and was, in fact, effectively debunked. That led to their effective ousting from the presidency role of the Memorial University of Newfoundland. Therefore, the question I put to the Senate with regard to Bill C-29 is how do we safeguard against similar concerns? How do we safeguard against appointees to the

L'autre aspect sur lequel nous souhaitons interroger le comité sénatorial permanent aujourd'hui est la part des personnes autochtones à ce conseil national. La réconciliation nécessite bien évidemment les Autochtones et les allochtones. Pour que cette réconciliation fonctionne, il faut qu'elle soit définie et déterminée par nos nations. Nous pensons que le paragraphe 11(1) devrait être amendé pour imposer que tous les administrateurs soient autochtones. Ce conseil national est important pour nous, pour notre avenir, il faudrait que son conseil d'administration soit celui des Autochtones.

Je serai ravie de répondre à vos questions. Le plus important reste la formation de ce conseil national de la réconciliation. Merci, [*mots prononcés dans une langue autochtone*].

[*Traduction*]

Le président : Je vous remercie, madame McKenzie. J'invite maintenant Brian Pottle à présenter ses observations préliminaires.

Brian Pottle, président, Conseil national des jeunes Inuits du Canada : Je vous remercie, honorables sénatrices et sénateurs, de me donner l'occasion de m'exprimer devant vous aujourd'hui. Les dirigeants inuits — par la voix du président Natan Obed de l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK — ont déjà fait part de préoccupations au sujet du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation, que je ne répéterai pas. Nous avons les mêmes préoccupations.

Il y a quelques préoccupations générales, cependant, qui demeurent, même pour les jeunes Inuits : la représentation et des questions à propos de la mise en œuvre et de la structure même du conseil, y compris de la définition potentielle — ou de l'assurance qu'il y ait une définition — du rôle et de la portée du conseil, afin qu'il y ait le moins d'ingérence possible, par exemple, dans le tout à fait unique et très important Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne que les dirigeants inuits ont avec le gouvernement fédéral. Si nous constituons un conseil qui surveille la réconciliation au niveau national, il devient important de demander, par exemple, si le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne est visé par cette surveillance. Comment faire pour que les progrès que les Inuits ont enregistré et continuent d'enregistrer en partenariat avec le gouvernement fédéral dans un esprit de réconciliation ne soient pas anéantis ou freinés?

De plus, chez moi, à St. John's, à Terre-Neuve, où je réside actuellement, il y a une controverse intéressante au sujet de la présidente de l'Université Memorial de Terre-Neuve qui, au fil des nombreuses années de son illustre carrière, a prétendu avoir des origines autochtones. Radio-Canada a mené une enquête qui a, en fait, discrédité cette affirmation. Il en est résulté que la présidente a été démise de ses fonctions à l'Université Memorial de Terre-Neuve. Par conséquent, ma question au Sénat en ce qui concerne le projet de loi C-29 est la suivante : comment éviter ce genre de problème? Comment éviter que des personnes nommées

council, for example, being in a similar situation as the former president of Memorial University of Newfoundland? How do we protect against people claiming indigeneity — claiming Indigenous ancestry — more or less fraudulently for the gain that comes with that today?

Of course, this is a very contemporary problem, one that is actually engendered by such acts as Bill C-29 where there is now a sense of gain to be made from certain aspects of Indigenous opportunity, so that needs to be reflected as well. We need to safeguard against those who are seeking to benefit from the very recent and very contemporary benefits of being Indigenous today in Canada and make sure such individuals do not find themselves being leaders of this national council. It would be remiss if somebody in charge of reconciliation was, in fact, claiming to be Indigenous and was, in fact, not.

Finally, I echo the previous statement of Ms. McKenzie wherein they mentioned that there needs to be, for sure, a youth voice. Whether it is pan-Indigenous or distinctions-based, there needs to be the youth voice as well.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Pottle. I now invite Hillory Tenute to make opening remarks.

Hillary Tenute, Executive Director, Canadian Roots Exchange: *Aaniin Boozhoo, Bagamibizo Gichi-noodinkwe Aaptii Beebom Nigig-kwe, Hillory dishnikaaz, Neyaashiinigmiingndo njibaa, Ottawa ndo daa, nigig dodem.*

My name is Hillary Tenute, and I am a proud Anishinaabekwe with settler descent from the Chippewas of Nawash First Nation, part of the Ojibway Nation of Saugeen territory. My pronouns are she/her, they/them. *Chi-meegwetch.* Thank you for the opportunity to speak with you today. I also want to thank my friends here today who have already spoken.

CRE is a national Indigenous youth-led organization that envisions a future where Indigenous youth are empowered and connected as dynamic leaders in vibrant and thriving communities. We support the establishment of an independent and Indigenous-led national council for reconciliation, one that would be responsible for monitoring and advancing reconciliation in what we now call Canada in response to the Truth and Reconciliation Commission, or TRC, Call to Action 53.

The recommendations I will outline today are informed by the number of engagement opportunities that our organization is still fortunate to have with Indigenous youth from coast to coast to coast.

au conseil, par exemple, soient dans la même situation que l'ancienne présidente de l'Université Memorial de Terre-Neuve? Comment nous protégeons-nous contre des personnes qui se prétendent autochtones — qui prétendent avoir des ancêtres autochtones — de façon plus ou moins frauduleuse pour profiter de ce que cela rapporte aujourd'hui?

Il y a, évidemment, un problème très contemporain qui découle, en fait, de lois telles que le projet de loi C-29 qui donnent à penser qu'il y a à gagner à certains aspects des possibilités offertes aux Autochtones. Il est donc nécessaire d'y réfléchir aussi. Nous devons nous protéger contre les personnes qui cherchent à profiter des avantages très récents et très contemporains liés au fait d'être Autochtone aujourd'hui au Canada et faire en sorte que ces personnes ne se retrouvent pas à la tête de ce conseil national. Nous nous en voudrions si quelqu'un chargé de la réconciliation affirmait être Autochtone et ne l'était pas.

Enfin, je répète ce qu'a déclaré précédemment Mme McKenzie, c'est-à-dire qu'il faut écouter les jeunes. Que ce soit pour parler au nom de tous les Autochtones ou en faisant des distinctions, les jeunes doivent avoir voix au chapitre.

Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie, monsieur Pottle. J'invite à présent Hillary Tenute à présenter ses observations préliminaires.

Hillary Tenute, directrice générale, Échanges Racines Canadiennes : *Aaniin Boozhoo, Bagamibizo Gichi-noodinkwe Aaptii Beebom Nigig-kwe, Hillory dishnikaaz, Neyaashiinigmiingndo njibaa, Ottawa ndo daa, nigig dodem.*

Je m'appelle Hillary Tenute et je suis fière d'être une Anishinaabekwe descendante de colons et membre de la Première Nation des Chippewas de Nawash, qui font partie du territoire de la Nation des Ojibway de Saugeen. Mes pronoms sont elle/elle, iel/elleui. *Chi-meegwetch.* Je vous remercie de me donner l'occasion de parler avec vous aujourd'hui. Je tiens aussi à remercier mes amis ici présents qui se sont déjà exprimés.

Échanges Racines Canadiennes, ou ERC, est un organisme national dirigé par de jeunes Autochtones qui envisage un avenir où les jeunes Autochtones sont des dirigeants autonomes et connectés dans des communautés dynamiques et prospères. Nous appuyons la constitution d'un conseil national de réconciliation indépendant et dirigé par des Autochtones, chargé de surveiller et de promouvoir la réconciliation dans ce que nous appelons maintenant le Canada, en réponse à l'appel à l'action 53 de la Commission de vérité et réconciliation.

Les recommandations que je formulerais aujourd'hui reposent sur les différentes possibilités de mobilisation que notre organisation a encore la chance d'avoir avec les jeunes Autochtones d'un bout à l'autre du pays.

Something we often hear in our engagements is that there is a fundamental lack of trust in the federal government's ability to hear the voices of youth. As another organization working to fulfill the vision of TRC Call to Action 66, CRE is continually reminded by the youth we serve that TRC is legacy work that is meant to support Indigenous youth to thrive and create the futures they hope to see for their communities.

Our support for this council is conditional on Indigenous youth being meaningfully included in its leadership and governance structures and on the council being properly capacitated.

Indigenous youth have seen the federal government make promises about reconciliation and then fall short on taking action. It is time that we ensure they have a meaningful role in leading this work.

As the current and future leaders in their communities, Indigenous youth have a key role to play in ensuring every aspect of the council's goals are met. Their perspectives and priorities must be meaningfully woven into the leadership and governance structure of this council.

Formal collaborations with Indigenous youth-led organizations, similar to CRE and so many others, will be invaluable to ensuring the success of the council. The work of this council will impact Indigenous youth today and Indigenous youth for the next seven generations.

We also know that two-spirit and LGBTQ+ Indigenous peoples have been historically and contemporarily excluded from leadership roles and decision-making processes impacting them. They have experienced the effects of colonization in distinct ways and their knowledge, expertise and presence are vital in all conversations about reconciliation.

In keeping with Call to Action 54, CRE echoes the calls of other Indigenous organizations for Bill C-29 to include provisions for core, multi-year funding. This is crucial in ensuring true independence of the council and that the council has the necessary resources to continue the important work they've been tasked with for years to come.

A well-resourced council will also be positioned to better support organizations — like CRE, 4Rs Youth Movement, the National Association of Friendship Centres, Assembly of Seven Generations and We Matter, to name a few — whose work is built around fulfilling the Calls to Action, most notably Call to Action 66. With innumerable positive impacts that are met

Ce que nous entendons souvent, entre autres, dans nos contacts avec les jeunes, c'est qu'il y a une absence fondamentale de confiance dans la capacité du gouvernement fédéral d'écouter la voix des jeunes. ERC, qui fait partie des organisations qui s'attachent à concrétiser la vision de l'appel à l'action 66 de la CVR, s'entend continuellement rappeler par les jeunes qu'elle sert, que la CVR a accompli un travail d'une grande incidence qui vise à aider les jeunes Autochtones à s'épanouir et à créer l'avenir qu'ils espèrent voir pour leurs communautés.

Notre appui à ce conseil est subordonné à l'inclusion véritable de jeunes Autochtones dans ses structures de direction et de gouvernance et au fait qu'il soit doté des capacités nécessaires.

Les jeunes Autochtones ont vu le gouvernement fédéral faire des promesses en matière de réconciliation et de ne pas prendre les mesures qui s'imposaient. Il est temps de faire en sorte qu'ils jouent un rôle véritable à la direction de ce travail.

En tant que leaders actuels et futurs dans leurs communautés, les jeunes Autochtones ont un rôle clé à jouer pour ce qui est de s'assurer que les objectifs du conseil soient atteints en tout point. Leurs points de vue et leurs priorités doivent être réellement pris en compte dans la structure de direction et de gouvernance de ce conseil.

Des collaborations officielles avec des organisations dirigées par de jeunes Autochtones, semblables à ERC et à bien d'autres, seront indispensables au succès du conseil. Le travail de ce conseil aura des répercussions sur les jeunes Autochtones aujourd'hui et sur les jeunes Autochtones des sept prochaines générations.

Nous savons aussi que les Autochtones bispirituels et LGBTQ+ ont toujours été exclus des rôles de leadership et des processus décisionnels les concernant et qu'ils le sont encore aujourd'hui. Ils ont subi et subissent les effets de la colonisation différemment et leurs connaissances, leurs compétences et leur présence sont essentielles dans toutes les conversations sur la réconciliation.

Conformément à l'appel à l'action 54, ERC reprend les appels d'autres organisations autochtones demandant que le projet de loi C-29 comprenne des dispositions qui prévoient un financement de base pluriannuel. C'est crucial pour garantir la vraie indépendance du conseil et pour faire en sorte qu'il dispose des ressources nécessaires pour continuer le travail important qu'il sera chargé d'accomplir pendant de nombreuses années.

Un conseil doté des ressources nécessaires sera également en mesure de mieux soutenir des organisations — comme ERC, le Mouvement jeunesse des 4R, l'Association nationale des centres d'amitié, l'Assemblée des sept générations et We Matter, pour n'en nommer que quelques-unes — dont le travail est axé sur la réalisation des appels à l'action, notamment de l'appel

constantly with systemic barriers to secure long-term funding, this work cannot be put at risk by inadequate or unstable funding.

No matter the issue, Indigenous youth are always firm that an independent, Indigenous-led watchdog is needed to keep governments accountable to the goals of reconciliation and to keep Indigenous communities informed. This means ensuring that the council has the legislative power it needs to access the data needed to properly monitor the state of reconciliation.

In order to ensure Indigenous youth voices, needs and realities are guided by the council, we suggest one of the following options: (a) That clause 11 be amended to mandate that at least three of the Indigenous directors must be between the ages of 18 and 29; or (b) That the board of directors establish an Indigenous youth steering committee to work in tandem with the board of directors.

We also recommend, first, that you amend clause 11 to add that at least three of the directors must be two-spirit and/or LGBTQ+; and, second, that you ensure Bill C-29 includes core, multi-year funding provisions that capacitate it to undertake its mandate and to ensure true independence.

Third, we also echo the calls of other Indigenous organizations to ensure that the newly established council has the legislative power it needs to access any data and reports to properly monitor the state of reconciliation.

Indigenous youth deserve to see real action on reconciliation and to lead and be a part of this important legacy work. The historical effect of so many leaders moving the TRC Calls to Action along is a legacy. It is a bundle that needs to be protected, sustained and viewed as sacred. Their knowledge, leadership and hope for future generations can only enrich the work of the council and ensure that dialogue, thought and action on reconciliation is innovative.

Chi-meegwetch for your time and for giving Indigenous youth voices a space today.

The Chair: Thank you, Ms. Tenute. Now we will open the floor for questions from senators.

à l'action 66. Étant donné les innombrables effets positifs constamment freinés par des obstacles systémiques lorsqu'il s'agit d'obtenir un financement à long terme, on ne peut laisser compromettre ce travail par un financement insuffisant ou instable.

Quelle que soit la question, les jeunes Autochtones croient fermement qu'un organisme de surveillance indépendant dirigé par des Autochtones est nécessaire pour obliger les gouvernements à rendre des comptes sur les objectifs de réconciliation et pour tenir les communautés autochtones informées. Il faut donc s'assurer que le conseil ait le pouvoir législatif voulu pour accéder aux données nécessaires pour surveiller correctement l'état de la réconciliation.

Afin de s'assurer que la voix, les besoins et les réalités des jeunes Autochtones soient guidés par le conseil, nous proposons une des options suivantes : a) Que l'article 11 soit amendé de manière à prévoir qu'au moins trois des administrateurs autochtones soient âgés de 18 à 29 ans, ou b) Que le conseil d'administration crée un comité directeur des jeunes Autochtones qui travaillera de concert avec lui.

Nous recommandons aussi, premièrement, que vous amendiez l'article 11 afin d'ajouter qu'au moins trois des administrateurs doivent être bispirituels et/ou LGBTQ+ et, deuxièmement, que vous veilliez à ce que le projet de loi C-29 comprenne des dispositions prévoyant un financement de base pluriannuel qui permette au conseil de s'acquitter de son mandat et qui lui garantisse une vraie indépendance.

Troisièmement, nous rappelons aussi les appels d'autres organisations autochtones à faire en sorte que le conseil nouvellement constitué ait le pouvoir législatif voulu pour accéder à tout rapport et à toute donnée nécessaire pour surveiller convenablement l'état de la réconciliation.

Les jeunes Autochtones méritent de voir des mesures de réconciliation concrètes, de jouer un rôle prépondérant et de faire partie de cet important travail pour l'avenir. Les générations futures retiendront l'effet historique de tous ces dirigeants qui vont de l'avant avec les appels à l'action de la CVR. C'est un groupe qui doit être protégé, soutenu et considéré comme sacré. Leurs connaissances, leur leadership et leur espoir pour les générations futures ne peuvent qu'enrichir le travail du conseil et garantir que le dialogue, la réflexion et l'action en faveur de la réconciliation soient novateurs.

Chi-meegwetch de votre attention et merci de donner aujourd'hui aux jeunes Autochtones un espace où ils sont entendus.

Le président : Je vous remercie, madame Tenute. J'invite maintenant les sénateurs à poser des questions.

Senator Arnot: Welcome to the witnesses here today. You are advocating for an important youth voice at the national council for reconciliation. Between 9 and 13 board members are contemplated. Ms. Tenute has spoken to this issue. We've also heard that it might be advisable to create an elders' council or an elders' group inside the organization. I think Ms. Tenute talked about the same concept by having what she called a steering committee.

Would any of the witnesses like to comment on how you incorporate those voices? As a platform for youth voices and the wide array of youth voices across Canada, to accommodate the intersectionality you talked about, should there be a youth advisory group be attached to the council?

Perhaps you can talk about this as well. You have said that you support a national council. Do you see a need for any critical amendments to the act? My impression from what you are saying is you don't want to wait for Bill C-29 to be perfect. You want to get moving on this and don't want to wait years to find the perfect model because the perfect could be the enemy of the good. If there are critical amendments, what would they be?

Ms. Tenute: In terms of implementing a youth advisory council or advisory group, I absolutely agree with having more representation of residential school survivors and elders. When we want to look at true and informed leadership models that are reflective of Indigenous principles and that seven generational thinking, it really does need to incorporate both the youth and elders as a whole. I think the integration of that has to come from engagement first. There is a wonderful and beautiful Indigenous youth population, the fastest growing population in what we now call Canada. There are a lot of new ideas that can be placed to sustain long-term and innovative governance thinking and policy practices. I think this is vital not only to the success of this council but also to the long-term sustainability of this council. This is their legacy work. We need to have them at the table today so they are able to make better informed decisions for their next seven generations as well.

In terms of the other question, I have one thing to add and then I'll allow my other colleagues to answer it. I can only speak for our own organization, but as an organization that is working to fulfill the vision of Call to Action 66, we see every day the benefits to many different organizations and individuals working towards similar goals. There are lots of other Indigenous youth organizations that are doing this work and most notably at the grassroots level. Although our approaches may be different, they are all valuable and important. This work requires many hands and must move sooner rather than later.

Le sénateur Arnot : Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui. Vous militez en faveur d'un rôle important de la jeunesse au Conseil national de réconciliation. Il est envisagé d'avoir un conseil d'administration de 9 à 13 membres. Mme Tenute en a parlé. Des témoins nous ont également dit qu'il pourrait être judicieux de créer un conseil des aînés ou un groupe d'aînés au sein de l'organisation. Il me semble que Mme Tenute parlait de la même idée lorsqu'elle a demandé que soit créé un comité directeur.

Les témoins veulent-ils nous dire comment ils intégreraient ces voix? Devrait-il y avoir un groupe consultatif des jeunes rattaché au conseil qui servirait de plateforme à la voix des jeunes et au large éventail de voix de jeunes de tout le Canada, afin de tenir compte de l'intersectionnalité dont vous parlez?

Peut-être que vous pouvez parler de cela aussi. Vous avez dit que vous êtes favorables à un conseil national. Pensez-vous qu'il y ait des amendements essentiels à apporter au texte? J'ai l'impression, à vous écouter, que vous ne voulez pas attendre que le projet de loi C-29 soit parfait. Vous voulez aller de l'avant et vous ne voulez pas attendre des années pour trouver le modèle parfait parce que le mieux pourrait être l'ennemi du bien. S'il y a des amendements essentiels à apporter, quels sont-ils?

Mme Tenute : Pour ce qui est de constituer un conseil ou un groupe consultatif de jeunes, je suis tout à fait d'accord pour une plus grande représentation des survivants des pensionnats autochtones et des aînés. Si nous cherchons de vrais modèles de leadership éclairé qui prennent en compte les principes autochtones et le fait de penser sur sept générations, les jeunes et les aînés doivent en faire partie. Je pense que cette intégration doit d'abord découler de l'engagement. Il y a une merveilleuse et magnifique jeunesse autochtone, qui est aussi la population en plus forte croissance de ce que nous appelons maintenant le Canada. Beaucoup de nouvelles idées peuvent être retenues pour alimenter une réflexion durable et novatrice sur la gouvernance et les pratiques en matière de politiques. Cela me semble essentiel non seulement pour le succès de ce conseil, mais aussi pour sa viabilité à long terme. C'est leur travail pour les générations à venir. Nous devons les faire participer au processus aujourd'hui afin qu'ils puissent prendre de meilleures décisions éclairées pour les sept générations à venir aussi.

En ce qui concerne l'autre question, j'ai une chose à ajouter, puis je laisserai mes autres collègues y répondre. Je ne peux parler que pour ma propre organisation, mais en tant qu'organisation qui s'efforce de concrétiser la vision de l'appel à l'action 66, nous voyons tous les jours les avantages pour beaucoup d'organisations et de personnes qui se sont fixé des objectifs semblables. Beaucoup d'autres d'organisations pour les jeunes Autochtones font ce travail, surtout au niveau communautaire. Même si nos approches sont différentes, elles sont toutes utiles et importantes. Ce travail nécessite l'intervention de beaucoup d'acteurs et il doit avancer le plus rapidement possible.

One of the pieces we often champion for the youth we are so fortunate to work with is that we need to strike while the iron is hot. It is important to make these amendments, as I suggested, but also to carry on this work and not delay it any further.

The Chair: Would anyone else like to jump in? We have about a minute left.

Mr. Pottle: You asked two questions. One was about this youth adjacent kind of advisory group. It is a continual issue that youth are not, in this case, literally at the table, like I am. They are oftentimes adjacent to the table, on the periphery. It's important that youth have a direct voice on the council.

On the second point where you asked about any critical changes, we need to ensure there are safeguards. As I mentioned, there's a growing problem of people claiming Indigenous ancestry and reaping the benefits that come with that, the very new benefits. There need to be measures to safeguard against that.

As well, there is the concern of whether the bill absolves the federal government of being directly involved with reconciliation by the creation of this council. That's not clear to me.

That's the question I have. I'm sorry that I can't propose a change, but that's it. Thank you.

The Chair: Thank you for that.

I remind our witnesses that if you have additional testimony you would like to submit in writing after we are done here today, feel free to do so, if it can be done by the end of this week.

Senator Hartling: Thank you all for being here today. Our committee values the voices of youth, and we have some activities coming up next week with youth. You are helping us to look deeper at some of these issues. For sure, your voices need to be there.

I was thinking about the ideas you proposed about an advisory committee versus being at the table. Is there some way that could be done in terms of somebody at the table who comes back to the steering committee?

What would be some of the issues that youth feel are important to bring to the table? Anybody who would like to answer. Thank you.

Mr. Pottle: As was echoed by my co-witnesses here, there is, in fact, disenfranchisement of the younger population in Canada. A lot of youth mistrust the government. More work needs to be done with regard to re-establishing that trust. It is easy to see, given the current state of affairs. If you go to any reserve or

Ce que nous prônons souvent pour les jeunes avec lesquels nous avons tellement de chance de travailler, c'est de battre le fer tant qu'il est chaud. Il est important d'apporter ces amendements, comme je le mentionnais, mais aussi de faire ce travail sans plus tarder.

Le président : Quelqu'un d'autre veut intervenir?

M. Pottle : Vous avez posé deux questions. Une portait sur ce groupe consultatif de jeunes adjacent. Le fait que les jeunes ne soient pas comme moi, dans ce cas, littéralement assis à la table est un problème continu. Ils sont souvent dans le voisinage de la table, dans la périphérie. Il est important que les jeunes aient directement voix au chapitre au conseil.

Pour ce qui est de votre deuxième question sur des changements essentiels, nous devons veiller à ce qu'il y ait des mesures de protection. Comme je le mentionnais, il y a un problème croissant de personnes qui se prétendent d'ascendance autochtone et qui en récoltent les avantages, les très nouveaux avantages. Il faut des mesures de protection contre ce phénomène.

Par ailleurs, la question se pose de savoir si le projet de loi, en créant ce conseil, exonère le gouvernement de participer directement à la réconciliation. Ce n'est pas clair pour moi.

C'est la question que je me pose. Je suis désolé de ne pas avoir de changement à proposer, mais c'est tout. Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie de votre réponse.

Je rappelle aux témoins que s'ils ont des témoignages supplémentaires qu'ils souhaitent soumettre par écrit après la séance d'aujourd'hui, ils peuvent le faire d'ici la fin de cette semaine.

La sénatrice Hartling : Je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui. Notre comité attache une grande importance à la voix de la jeunesse, et nous avons d'ailleurs des activités la semaine prochaine avec des jeunes. Vous nous aidez à approfondir notre examen de certaines de ces questions.

Je pensais aux idées que vous proposiez à propos d'un comité consultatif par opposition à une participation directe. Est-ce que cela pourrait se faire en ayant quelqu'un à la table qui retourne au comité directeur?

Avez-vous des exemples de questions dont les jeunes estiment qu'il est important de parler? Quelqu'un veut-il répondre à cette question? Je vous remercie.

M. Pottle : Comme l'ont répété mes cotémoins, il y a, en fait, une mise à l'écart des jeunes au Canada. Beaucoup de jeunes se méfient du gouvernement. Il reste encore du travail à faire pour regagner leur confiance. C'est facile à voir, étant donné l'état actuel des choses. Si vous allez dans n'importe quelle réserve ou

small community in Nunangat, you will see the systemic issues of outsiders and people who live there, locals. More needs to be done to re-establish or grow that trust in the federal government.

Ms. Tenute: I want to echo that. That was well said. I think it is part of that accountability piece we see in the lack of trust in the government. As we know, this is a systemic issue that takes place as of the first day of colonization.

That being said, I do think that meaningful and proper engagement practices on behalf of the government, working in partnership with other organizations that have built that trust, could be a better, more fulsome approach before a truly established council is set or through an advisory group mechanism. There are a number of different Indigenous organizations that do this work and that would be exceptional at it. As I said earlier, this is one of the fastest-growing populations. There are a lot of issues that we need to unpack and a lot of trust that needs to be built. That takes time, commitment, care and respect.

The Chair: Ms. McKenzie, anything to add?

[*Translation*]

Ms. McKenzie: Ultimately, I agree with what the other witnesses said. A challenge youth often face today is that they aren't given enough opportunities to have their say. My advice, as a spokesperson, is to give youth a space to share how they see things. Listening to the voice of youth is a positive step.

[*English*]

The Chair: Thank you.

Senator Sorensen: Thank you to all of our witnesses for being so engaged and for speaking up and presenting on behalf of all youth — of course, in your world, Indigenous youth — on this and many other issues.

The makeup of this council has obviously dominated all of our meetings. I'm asking each of you to quickly comment. Ms. McKenzie made the statement that while she respects the idea that non-Indigenous people have to be very involved in reconciliation, perhaps having non-Indigenous people on this council — and I don't want to put words into your mouth — is not necessary. You can clarify, Ms. McKenzie, if you need to.

I would like to know what other people think about that. When there seems to be quite a demand for the seats — and we don't know how many seats there will be; I don't remember if there was a certain number — do others agree that putting

n'importe quelle petite communauté du Nunangat, vous constaterez les problèmes systémiques des gens de l'extérieur et de la population locale. Il reste encore du travail à faire pour regagner cette confiance dans le gouvernement fédéral ou la renforcer.

Mme Tenute : Je me ferai l'écho de cette réponse. C'était bien dit. Je pense que le manque de confiance dans le gouvernement fait partie de la question de la reddition de comptes. Comme nous le savons, c'est un problème systémique qui existe depuis le premier jour de la colonisation.

Cela dit, je crois vraiment que de bonnes pratiques d'engagement constructives de la part du gouvernement, en travaillant en partenariat avec d'autres organisations qui ont bâti cette confiance, pourraient constituer une approche plus complète avant qu'un conseil soit véritablement établi, ou par l'intermédiaire d'un mécanisme de groupe consultatif. Plusieurs organisations autochtones font ce travail de façon remarquable. Comme je l'ai dit plus tôt, il s'agit d'une des populations en plus forte croissance. Nous avons beaucoup de questions à régler et beaucoup de confiance à instaurer. Cela demande du temps, un engagement, de l'attention et du respect.

Le président : Madame McKenzie, voulez-vous ajouter quelque chose?

[*Français*]

Mme McKenzie : Au fond, je suis d'accord avec les autres témoins aussi. Un enjeu que les jeunes peuvent vivre aujourd'hui est qu'on ne leur donne pas assez la parole. En tant que porte-parole, ce que je conseille, pour les jeunes, c'est qu'on leur donne un espace, pour qu'ils puissent démontrer leur vision des choses. Écouter la voix des jeunes serait quelque chose de bon.

[*Traduction*]

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice Sorensen : Je remercie tous les témoins de s'investir autant et de parler au nom des jeunes — évidemment, dans votre monde, des jeunes Autochtones — sur ce sujet et sur bien d'autres.

La question de la composition du conseil domine, de toute évidence, toutes nos réunions. Je demande à chacun de vous de donner son avis brièvement. Mme McKenzie a déclaré que, tout en respectant l'idée que des allochtones doivent participer activement à la réconciliation, elle estime que leur présence au conseil — et je ne veux pas lui faire dire ce qu'elle n'a pas dit — n'est peut-être pas nécessaire. Vous pouvez préciser votre pensée, madame McKenzie, si vous le souhaitez.

J'aimerais savoir ce qu'en pensent d'autres personnes. La demande de sièges au conseil — nous ne savons pas combien il y en aura et je ne me rappelle pas si un nombre a été fixé — semble telle que je pose cette question : d'autres témoins sont-ils

non-Indigenous people on the council would actually be taking seats away from the conversation that needs to happen among Indigenous people?

With regard to the suggestion by Ms. Tenute and the Canadian Roots Exchange on youth participating, the suggestion of three people between 18 and 29, of course, takes quite a few of those potential seats. There's nothing wrong with that. There can be double representation of others.

On the concept of the advisory council, I think Mr. Pottle said it would make more sense to have them on the committee. Regardless of amendments or policy or what it says, if that were not to occur, could your organizations not come together and proactively create a youth council that could deliver information to the board through grassroots development of your own council? I understand that a recognition of it would be more appropriate, but if that doesn't happen, in the name of moving this forward, is that not something you could perhaps build independently and then provide feedback to?

I'd like to hear from all of you. Ms. McKenzie, do you want to start and qualify your comment on the non-Indigenous side?

[Translation]

Ms. McKenzie: Regarding the seats of Indigenous people on the board of directors, we feel it's important that all Indigenous groups in Canada be represented. Of course, we believe that reconciliation involves both Indigenous and non-Indigenous people.

That said, because the national council deals with issues that affect Indigenous people, it should have a large number of Indigenous members with the skills and expertise to sit on the board of directors. In our view, what's important is ensuring that Indigenous representation on the board. It will go a long way towards making sure Indigenous people have a voice. Working with non-Indigenous people is a good idea, but they shouldn't be on the board.

[English]

Senator Sorensen: Thank you.

Ms. Tenute, did you want to comment on the idea of a grassroots swell, if necessary?

Ms. Tenute: I think that is a fantastic opportunity. When we look at Call to Action 66, for example, part of that Call to Action is building a network where I think something like this would be more suited.

d'accord que laisser des allochtones siéger au conseil reviendrait à les laisser prendre la place de jeunes Autochtones qui doivent participer à la conversation?

Par ailleurs, la proposition de Mme Tenute et d'Échanges racines canadiennes d'avoir trois jeunes âgés de 18 à 29 ans au conseil revient à déjà réserver quelques sièges potentiels. Il n'y a rien de mal à cela. Il peut y avoir une double représentation d'autres groupes.

Au sujet du concept du conseil consultatif, il me semble que M. Pottle a dit qu'il serait plus logique qu'ils siègent au comité. Indépendamment des amendements, de la politique ou de ce qu'elle dit, si cela devait arriver, est-ce que vos organisations ne pourraient pas se réunir pour créer proactivement un conseil des jeunes qui pourrait communiquer de l'information au conseil d'administration moyennant le développement à la base de votre propre conseil? Je comprends qu'il serait plus approprié de le reconnaître, mais si cela ne se produisait pas, pour faire avancer ce dossier, est-ce que ce n'est pas quelque chose que vous pourriez créer indépendamment pour ensuite transmettre des commentaires?

J'aimerais entendre vos réponses à tous. Madame McKenzie, voulez-vous répondre en premier et préciser votre commentaire à propos des allochtones?

[Français]

Mme McKenzie : Pour commenter la part des personnes autochtones au conseil d'administration, nous trouvions important de pouvoir représenter tous les groupes autochtones du Canada. Nous trouvions que la réconciliation engage bien sûr les Autochtones et les allochtones.

Cependant, ce conseil national, puisqu'il traite des peuples autochtones, devrait comprendre beaucoup de personnes autochtones qui seront compétentes et qualifiées pour faire partie du conseil d'administration. Nous pensons que ce qui est important est d'avoir cette représentation de personnes autochtones au sein du conseil. Ce sera très important pour donner la voix aux personnes autochtones. Ce sera bien aussi de pouvoir travailler avec les personnes allochtones, mais pas au sein du conseil.

[Traduction]

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie.

Madame Tenute, voulez-vous commenter l'idée d'une initiative à la base, le cas échéant?

Mme Tenute : Je pense que c'est un projet fantastique. Quand nous examinons l'appel à l'action 66, par exemple, il demande en partie de constituer un réseau, et ce genre de choses conviendrait mieux à mon avis.

As Indigenous organizations, we are much stronger together when it comes to dismantling these systems of oppression but also advocating for Indigenous youth because our work is informed by Indigenous youth.

That being said, I'm open to this. I would hope there would be long-term secured funding for something like this to pay for the hard work and voices of Indigenous folks to carry on this legacy work.

Senator Sorensen: Thanks. I want to comment on your recommendations around funding and legislative power to receive data. We have heard that many times and certainly agree. Do you have a comment on Indigenous or non-Indigenous members? Perhaps Mr. Pottle would like to comment on that.

Mr. Pottle: In regard to the issue of seats that you raised in the beginning, of course, having non-Indigenous representatives at the table naturally detracts representation from Indigenous representatives. I understand the federal government may need to appoint representatives. Ultimately, if this is going to be a group that ascertains whether or not reconciliation has, in fact, been achieved, Indigenous people should be the ones predominantly making these decisions.

Secondly, on your topic of whether there could be a groundswell of this grassroots movement, of course. However, why should that be tangential to this? Shouldn't this be incorporated? This is an opportunity. Hypothetically, we could have the youth voice and an adjacent panel, as discussed before, perhaps with a youth standing committee that would inform the youth representative on the board for reconciliation. It should not be separate. This should not be something that we have to take on. Oftentimes youth don't have the capacity in the first place to do this, so it is not a fair assertion. Notwithstanding the great work of Canadian Roots Exchange and other organizations, it is a lot of work and a lot of pressure.

Senator Coyle: Thank you so much to all of our witnesses this morning for the concrete and constructive suggestions that you've put forward, including actual amendments. Thank you also for the work that you do.

Younger people's voices and perspectives are critical to everything we do here. As you have rightly pointed out, if you're looking at population numbers, one of the fastest-growing groups in Canada is our Indigenous population. For those youth who are with us today and those who are coming up, it's your future and their future that we're talking about here. I appreciate your thoughtfulness.

En tant qu'organisations autochtones, nous sommes bien plus fortes ensemble lorsqu'il s'agit de démanteler ces systèmes d'oppression, mais aussi pour défendre les intérêts des jeunes Autochtones parce que c'est eux qui inspirent notre travail.

Cela dit, je suis ouverte à cette solution. J'espère qu'il y aura un financement garanti à long terme pour quelque chose comme cela, pour payer tout le travail et recueillir la parole des Autochtones afin de poursuivre ce travail qui aura une grande incidence.

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie. Je tiens à dire quelques mots sur vos recommandations en ce qui concerne le financement et le pouvoir législatif d'obtenir des données. C'est quelque chose que nous avons entendu de nombreuses fois et avec lequel nous sommes certainement d'accord. Avez-vous un commentaire sur les membres autochtones et allochtones? Peut-être que M. Pottle aimera dire quelque chose à ce sujet.

M. Pottle : En ce qui concerne la question des sièges que vous avez soulevée au début, il est évident que la présence de représentants allochtones à la table réduit naturellement la représentation autochtone. Je comprends que le gouvernement fédéral ait besoin de nommer des représentants. Au fond, si ce groupe doit vérifier si la réconciliation s'opère ou pas, ce sont principalement des Autochtones qui devraient prendre ces décisions.

Ensuite, pour ce qui est de savoir s'il pourrait y avoir un large soutien à ce mouvement à la base, la réponse est évidemment. Cependant, pourquoi est-ce que ce devrait être secondaire? Est-ce que ce ne devrait pas être intégré? C'est une possibilité. Hypothétiquement, nous pourrions avoir la voix des jeunes et un groupe adjacent, comme nous l'avons déjà mentionné, peut-être un comité permanent de jeunes qui informerait le représentant des jeunes au Conseil national de réconciliation. Ce ne devrait pas être séparé. Ce ne devrait pas être quelque chose dont nous devons nous charger. Souvent, les jeunes n'ont pas, pour commencer, les moyens de faire cela. Cette proposition n'est donc pas juste. Nonobstant l'excellent travail accompli par Échanges racines canadiennes et par d'autres organisations, cela représente beaucoup de travail et beaucoup de pression.

La sénatrice Coyle : Je remercie tous les témoins ce matin de leurs propositions concrètes et constructives, y compris de leurs propositions d'amendements. Je vous remercie aussi du travail que vous faites.

La voix et le point de vue des jeunes sont essentiels pour tout ce que nous faisons ici. Comme vous l'avez à juste titre souligné, si nous regardons les chiffres de la population, la population autochtone fait partie des groupes en plus forte croissance au Canada. Pour les jeunes qui sont parmi nous aujourd'hui et pour ceux qui viendront ensuite, c'est votre avenir et c'est de votre avenir que nous parlons ici. Je vous remercie du sérieux de votre réflexion.

My first question is for Mr. Pottle. You raised the point about the Inuit-Crown Partnership Committee and the advances that are being made. They are never fast enough or full enough; however, there are some advances. We heard that from ITK, and thank you for reiterating that.

In terms of delineating the role and reach of the council so that the important work of the Inuit-Crown Partnership Committee is protected and so that progress can continue, can you dig a little deeper into that delineation and how you would see concretely the possibilities for that happening? We don't want to advance any legislation here at this table where we don't have the full endorsement of the Inuit people of Canada.

Mr. Pottle: Thank you. This is something that I'm not wholly qualified to answer, I would say. I'm the youth rep. I'm out as the youth president next week, when there is an election.

I will say that when it comes to a national council overseeing reconciliation, we have the Inuit-Crown Partnership Committee that is directly Inuit and federal leadership. This partnership between Inuit and the Crown is unique amongst the Indigenous demographics across Canada.

If we have a council that's in charge of reconciliation, it's quite possible that the opposite will happen, that the Inuit-Crown partnership model will become applied through the council to then benefit First Nations and Métis as well, in a similar kind of lateral partnership.

When it comes to actually delineating it, it's too early to tell what the implementation will look like. You've heard many great points from other panels, and especially today from my colleagues, about the concerns they've raised in terms of the shortcomings in the youth aspect. It's hard to tell at this stage what exactly can be done to maintain the progress that has been made.

Of course, there is a concern in terms of where exactly the federal government's responsibility ends. Does the national council give the federal government manoeuvrability in deferring future works to the council? This is under the umbrella of reconciliation. It's hard to say.

These are conversations that will need to be had at the Inuit-Crown Partnership Committee level but also in the bigger picture as we try to establish this national council. By the way, I don't think this should just be pushed through. It is worth ironing out all the big concerns that have been raised, for example, by President Obed of ITK, as I mentioned earlier.

Ma première question est pour M. Pottle. Vous avez soulevé la question au sujet du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne et des progrès enregistrés. Ils ne viennent jamais assez rapidement ou assez complètement, mais il y a des progrès. L'Inuit Tapiriit Kanatami nous l'a dit, et je vous remercie d'en avoir de nouveau parlé.

Pour ce qui est de définir le rôle et la portée du conseil de manière à protéger le travail important du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne et à continuer de progresser, pouvez-vous approfondir un peu cette définition et expliquer comment vous voyez concrètement les possibilités que cela se produise? Nous ne voulons pas appuyer l'adoption d'un projet de loi au comité si nous n'avons pas le plein appui des Inuits du Canada.

M. Pottle : Je vous remercie. À mon avis, je ne suis pas entièrement qualifié pour répondre. Je représente les jeunes. La semaine prochaine, après les élections, je ne serai plus président.

Je dirai qu'en ce qui concerne un conseil national chargé de surveiller la réconciliation, nous avons le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne qui réunit directement les dirigeants inuits et fédéraux. Ce partenariat entre les Inuits et la Couronne est unique dans la population autochtone du Canada.

Si nous avons un conseil qui est chargé de la réconciliation, il est très possible que ce soit l'opposé qui se passe, que le modèle de partenariat entre les Inuits et la Couronne s'applique par l'intermédiaire du conseil pour profiter aussi aux Premières Nations et aux Métis, dans le cadre d'un partenariat latéral du même genre.

Quant à la définition même du conseil, il est trop tôt pour dire à quoi ressemblera la mise en œuvre. D'autres panels vous ont présenté beaucoup de très bons arguments, de même que mes collègues aujourd'hui, au sujet de leurs préoccupations relatives aux lacunes de l'aspect concernant les jeunes. Il est difficile de dire à ce stade ce qui peut être fait exactement pour préserver les progrès réalisés.

Évidemment, nous nous demandons où se termine exactement la responsabilité du gouvernement fédéral. Est-ce que le conseil national donne une marge de manœuvre au gouvernement fédéral lorsque l'on confie de futurs travaux au conseil? Cela dans le cadre de la réconciliation. C'est difficile à dire.

Ce sont des conversations que devra avoir le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, mais qu'il faudra aussi avoir plus généralement, pendant que nous essayons de créer ce conseil national. Au fait, je ne pense pas qu'il faille aller trop vite en besogne. Mieux vaut aplanir toutes les grandes préoccupations qui ont été soulevées, par exemple, par le président Obed de l'Inuit Tapiriit Kanatami, comme je l'ai déjà mentionné.

Until these things are addressed and these bigger concerns are answered, there is potential for conflict in terms of the intent of the national council and ongoing work between Inuit and the federal government — and potentially, of course, between First Nations, Métis and the government as well. Thank you.

Senator Coyle: Thank you.

[*Translation*]

Senator Audette: Thank you very much, [*Innu-Aimun spoken*], to our president, and [*Innu-Aimun spoken*]. I was proud to see a young Inuk here. We have a number of witnesses from Quebec. I have no idea what your views are, so it's a real pleasure to hear what you have to say.

Are you comfortable with the consultation component? If the council is created one day, it will have to consult you all over the country. References to youth, the expertise of the next generation and so forth could certainly be added. I already have some amendments in mind in that regard.

I want to thank all the witnesses for their remarks. Yes, there are political challenges, with some leaders being against the idea. That said, thanks to the bill, we will know, on a daily basis, from the federal government where our children are in relation to education, where Indigenous students across Canada stand in terms of educational outcomes — successes and failures — where the research needed to influence federal policies stands and so forth.

Do you think the purpose and functions set out in the bill will have a significant impact on the well-being and betterment of our youth both within and outside communities?

Ms. McKenzie: Thank you, Michèle. On the subject of consultation, it's also very important to consult youth, as we see. There may be a gap in that regard. I think youth consultation will be important within the national council. In terms of what you talked about and whether we are comfortable with the purpose and functions proposed, I think that will help. It definitely will. However, I think youth need to be consulted. Sometimes that is lacking, but I think it's important to incorporate that into the council.

Senator Audette: Thank you, [*Innu-Aimun spoken*].

[*English*]

The Chair: The floor is still open for any senator who would like to ask a question. Seeing none, the time for this panel is now complete. I wish to again thank all of our witnesses for joining us today.

Tant que ces questions ne seront pas réglées et qu'il ne sera pas répondu à ces grandes préoccupations, il y a un risque de conflit entre l'intention du conseil national et le travail en cours entre les Inuits et le gouvernement fédéral — et potentiellement, bien sûr, entre les Premières Nations, les Métis et le gouvernement aussi. Je vous remercie.

La sénatrice Coyle : Je vous remercie.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Merci beaucoup, [*mots prononcés en innu-aimun*] à notre président, et [*mots prononcés en innu-aimun*]. J'étais fière de voir une jeune Innue. Plusieurs témoins viennent du territoire du Québec. Je n'ai aucune idée quelles sont vos opinions, alors c'est un plaisir de vous entendre.

Êtes-vous à l'aise pour ce qui est de la partie consultation? Un jour, si le conseil voit le jour, il devra vous consulter partout au Canada. Nous pourrions certainement ajouter des mots qui font référence à la jeunesse, à l'expertise de la relève, et ainsi de suite. Je vois déjà des amendements à apporter dans cette partie-là.

À l'ensemble des témoins, merci beaucoup pour vos messages. Oui, il y a des enjeux politiques, certains leaders sont contre. Cela dit, dans le quotidien, grâce à ce projet de loi, nous saurons de la part du gouvernement fédéral où en sont nos enfants sur le plan de l'éducation, quelles sont les statistiques de réussite ou d'échec des étudiants autochtones partout au Canada, où en est la recherche qui permettra d'influencer les politiques fédérales, et ainsi de suite.

Trouvez-vous que les mandats proposés dans ce projet de loi auront un impact significatif sur le bien-être et le mieux-être de nos jeunes dans les communautés et à l'extérieur des communautés?

Mme McKenzie : Merci, Michèle. Pour parler de la consultation, il est très important aussi, comme on le voit en ce qui concerne la jeunesse, de les consulter; il y a peut-être un manquement, là. La consultation auprès de la jeunesse, je pense que cela sera important au sein du conseil national. Quant à cet aspect que vous avez nommé tantôt, si on est à l'aise avec les mandats donnés, je pense que cela va aider; sûrement que oui. Toutefois, je pense que la jeunesse a besoin d'être consultée. Des fois, il y a un manquement, mais au conseil, ce sera important d'apporter cela.

La sénatrice Audette : Merci, [*mots prononcés en innu-aimun*].

[*Traduction*]

Le président : Les sénateurs qui souhaitent poser une question peuvent encore le faire. Puisque je n'en vois aucun, je déclare que le temps pour ce panel est terminé. Je remercie encore tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

Colleagues, I would like to take a moment to welcome students from the Centre régional d'éducation des adultes Kitci Amik in Pikogan, Quebec, who are with us in the room. Welcome. They're here as part of a visit coordinated by SENgage, the Senate youth outreach program. We all know committees are an important part of the legislative process, and I'm glad the students are with us today to learn more about Parliament's inner workings. Again, welcome. Nice to have you all here.

Colleagues, as I mentioned before, I would ask everyone to please keep exchanges as brief as possible. Due to time limitations, each senator will have five minutes to ask a question and receive an answer. Priority will go to committee members and then to other colleagues. I also ask witnesses to provide any outstanding answers in writing before the end of the week.

I would now like to introduce our second panel of witnesses: as an individual, Dr. Marie Wilson, Former Commissioner of the Truth and Reconciliation Commission of Canada, and from the Puamun Meshkenu, Chief Executive Officer Jay Launière-Mathias. Thank you both for joining us today.

Our witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes each, which will be followed by a question-and-answer session with the senators.

I now invite Dr. Marie Wilson to give her opening remarks.

Marie Wilson, Former Commissioner, Truth and Reconciliation Commission of Canada, as an individual: Good morning, senators and chair, and thank you very much for this opportunity to speak to you.

I have spoken to this committee before, and I have spoken to your colleagues in the House of Commons on this issue as well. I feel I've been speaking publicly about this and to the media for eight years now. So it's a very important conversation, and I appreciate that we seem to be getting close to the finish line. I'm very glad to know that.

I don't know if you're as aware as I am that this Friday, in fact, will be the eighth anniversary of the report of the Calls to Action of the Truth and Reconciliation Commission, and next week will be the fifteenth anniversary of the apology to survivors of residential schools. We are all aware, I hope, that we have lost more than half of the survivors who were alive at that time. All these many years later, we are still not able to answer questions about whether things are getting better or worse. What are the inspirational things we can learn from? What are the

Honorables collègues, j'aimerais prendre quelques instants pour accueillir les étudiants du Centre régional d'éducation des adultes Kitci Amik de Pikogan, au Québec, qui sont présents dans la salle avec nous. Soyez les bienvenus. Ils sont ici dans le cadre d'une visite organisée par S'ENgage, le programme jeunesse du Sénat. Nous savons tous que les comités sont un élément important du processus législatif et je suis heureux que les étudiants soient parmi nous aujourd'hui pour en savoir plus sur le fonctionnement du Parlement. Encore une fois, soyez les bienvenus. Nous sommes heureux que vous soyez tous là.

Honorables collègues, je me répète, mais je vous demande à toutes et à tous d'être aussi brefs que possible. Notre temps étant limité, chaque sénateur aura cinq minutes pour poser une question et obtenir une réponse. La priorité sera donnée aux membres du comité, puis ce sera le tour d'autres collègues. Je demande également aux témoins de fournir par écrit, d'ici la fin de la semaine, toute réponse qui n'aurait pas encore été communiquée.

J'aimerais maintenant présenter notre deuxième panel de témoins. Nous avons, à titre personnel, Mme Marie Wilson, ancienne commissaire, Commission de vérité et réconciliation du Canada, et Jay Launière-Mathias, directeur général de Puamun Meshkenu. Je vous remercie tous les deux d'être des nôtres aujourd'hui.

Nos témoins disposeront d'environ cinq minutes chacun pour présenter leurs observations préliminaires, après quoi nous passerons à une séance de questions et réponses avec les sénateurs.

J'invite maintenant Mme Marie Wilson à présenter ses observations préliminaires.

Marie Wilson, ancienne commissaire, Commission de vérité et réconciliation du Canada, à titre personnel : Bonjour, honorables sénatrices et sénateurs, président, et merci beaucoup de me donner l'occasion de vous parler.

Je me suis déjà exprimée devant ce comité, et j'ai aussi parlé de ce sujet à vos collègues de la Chambre des communes. J'ai l'impression d'en parler publiquement et aux médias depuis huit ans maintenant. Il s'agit donc d'une conversation très importante et je suis heureuse que nous nous rapprochions apparemment de la ligne d'arrivée. Je m'en réjouis.

Je ne sais pas si vous savez comme moi que ce vendredi marque, en fait, le huitième anniversaire du rapport des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et que la semaine prochaine marquera le 15^e anniversaire des excuses aux survivants des pensionnats autochtones. Nous savons tous, je l'espère, que nous avons perdu plus de la moitié des survivants qui étaient encore vivants à ce moment-là. Toutes ces années plus tard, nous ne parvenons toujours pas à dire si la situation s'améliore ou empire. De quelles sources d'inspiration

discouraging and deteriorating things that we need to put a sharper lens and attention on? So the national council, as we said at the time, was essential. I still believe it is.

Therefore, I want to underscore two broad themes, and I have some specific suggestions. The first is to say that I hope none of what I will say today — or any of the other intervenors, frankly — will cause further extensive delay because we are already so long overdue.

The other thing I want to underscore — and I'm concerned about some of the interventions I've heard on this point — is about relationships. We stressed throughout the Truth and Reconciliation Commission, or TRC, that, first of all, reconciliation was not an Indigenous issue and that reconciliation itself as a core understanding was to establish and maintain respectful relationships between Indigenous peoples and all Canadians.

I really want to speak to a couple of specific things on that. That spirit is captured in the preamble, but in the purpose of the legislation itself, it specifically talks about reconciliation with Indigenous peoples. It narrows it. I think that more true to the spirit would be to have wording that suggests respectful relations between Indigenous peoples and all Canadians for the purpose of the legislation.

In terms of the controversial issues around the membership and representation, I think it is important that there be enough of a balance on the committee, that there not be tokenism of anyone. I feel very strongly that there need to be Indigenous and non-Indigenous peoples on that national council. I think you're all aware that I myself am a non-Indigenous person. I was the non-Indigenous commissioner. I think that provided a very helpful perspective among us as a commission team and as we approached our work that was enriching to all of us and certainly instructive to all of us.

I also want to speak about the issue of the annual report. It's taken almost verbatim from the Call to Action 53, but it specifically leaves out wording in the Call to Action that says that the list is not intended to be exclusive but "would include, but not be limited to, the following." I'm concerned that the wording right now makes it sound as if that is the complete list. I think about the major things that we're all aware have evolved in Canada over the past few years, for example, the report from the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. I think that keeping a check on that is something this council would want to report on. I think the issue of finding and identifying the missing children is something this council would want to report and pay attention to. Both of those things are addressed within other Calls to Action within the TRC Calls to Action report, so it would make sense for them to be embedded in there.

pouvons-nous tirer des leçons? Quelles sont les choses décourageantes et qui se détériorent auxquelles nous devons prêter plus attention? Le conseil national est donc, comme nous l'avons dit alors, essentiel. Je le crois encore.

Par conséquent, je tiens à souligner deux grands thèmes, et j'ai des propositions précises à faire. Je dirai d'abord que j'espère que rien de ce que je vais dire aujourd'hui — ou de ce que diront les autres intervenants, en fait — n'entraînera d'autre retard important, car nous avons déjà tellement attendu.

L'autre chose que je tiens à souligner — et je suis préoccupée au sujet de certaines des interventions que j'ai entendues jusqu'ici — concerne les relations. Pendant toute la Commission de vérité et réconciliation, ou CVR, nous avons insisté sur le fait que, premièrement, la réconciliation n'était pas une affaire autochtone et qu'il était entendu que la réconciliation elle-même visait à établir et à maintenir des relations respectueuses entre les peuples autochtones et tous les Canadiens.

Je veux parler de deux ou trois choses en particulier à ce propos. Cet esprit ressort dans le préambule, mais dans l'objet du projet de loi même, il est expressément question de réconciliation avec les peuples autochtones. Cela la limite. Je pense qu'il serait plus fidèle à l'esprit de la CVR d'avoir un libellé qui mentionne des relations respectueuses entre les peuples autochtones et tous les Canadiens aux fins de la loi.

En ce qui concerne les questions controversées relatives à la composition et à la représentation au sein du conseil, il me semble important que le tout soit assez équilibré, qu'il n'y ait de geste symbolique envers personne. Je crois fermement qu'il doit y avoir des Autochtones et des allochtones au conseil national. Je pense que vous savez tous que je ne suis moi-même pas autochtone. J'étais la commissaire allochtone. Je pense que cela apportait une perspective très utile au sein de l'équipe de la commission et par rapport à notre approche du travail très enrichissant et certainement instructif pour nous tous dont nous étions chargés.

Je veux aussi parler de la question du rapport annuel. L'article est repris presque mot pour mot de l'appel à l'action 53, mais ne précise pas comme l'appel à l'action que le mandat ne doit pas être exclusif, mais qu'il « comprendra[it], sans toutefois s'y limiter, ce qui suit ». Le fait que le libellé actuel donne à penser que la liste énoncée est complète m'inquiète. Je pense aux choses importantes dont nous savons tous qu'elles ont évolué au cours des dernières années au Canada. Je pense, par exemple, au rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Il me semble qu'il s'agit de quelque chose dont le conseil voudra faire le suivi. Je pense que le conseil voudra prêter attention au dossier des enfants disparus qu'il faut trouver et identifier, et faire rapport à ce sujet. Il est question de ces deux sujets dans d'autres appels à l'action du rapport de la CVR. Il serait donc logique qu'ils fassent partie du mandat du conseil.

I want to just flag my concern that Call to Action 54, which has to do with long-term permanent funding and the establishment of a trust, seems to be absent from this legislation. I'm concerned that without the money and the means, everything can become politicized and fragile when we need this to be permanent and stable.

The final point I would make is that while it's not for me to decide how the Indigenous people should be represented, I would just offer for consideration that when the apology was made on the floor of the House of Commons — historic as it was — the national Indigenous leaders who were there and who were represented might be the model to follow for those who should be represented on the national council. It just seems to me it's an issue of continuity, among other things. If the apology was made in the presence of all those national organizations, then surely all those national organizations could also have a place at the table on the national council.

I note that some of the other people who have presented here this morning — the youth council as well as the presentation from the Canadian Roots Exchange — very strongly believe in the importance of a youth voice there.

The last specific thing that I would also suggest is that we have a big, complex country. Often, the North is summarized as being Inuit only. That is an absolute simplification of the complexity of the North. I would suggest adding a paragraph (d) under "Representativeness" that talks about reflection of all regions of the country. That's not specifically in there right now.

Those are my specific comments. I have many other things I could say, but for time let me just leave it at that. Thank you for this opportunity. *Maasi cho.*

The Chair: Thank you, Dr. Wilson.

I will now invite Jay Launière-Mathias to give his opening remarks.

[*Translation*]

Jay Launière-Mathias, Chief Executive Officer, Puamun Meshkenu: Good morning. Thank you for being here and for having me today. This is the first time I've had the opportunity to appear before a Senate committee, so this is a pleasure. I'm very honoured to be able to share our views on the bill.

I'd like to tell you a bit about myself. My name is Jay Launière-Mathias, and I am Innu and Anishinaabe. I am the chief executive officer of Puamun Meshkenu, an organization founded in 2016 by Dr. Stanley Volant, the first Indigenous surgeon in Quebec.

Before founding Puamun Meshkenu, Dr. Volant walked nearly 6,000 kilometres, as part of the Innu Meshkenu program, visiting Indigenous communities across Quebec. Under the program, he met not only with people in their communities, but also with

Je tiens à dire ma préoccupation de voir que l'appel à l'action 54, qui concerne le financement permanent à long terme et la dotation d'une fiducie, semble absent de ce projet de loi. Je crains que sans argent ni moyens, tout se politise et se fragilise, alors que nous avons besoin d'un conseil permanent et stable.

Enfin, et même s'il ne m'appartient pas de décider comment les peuples autochtones devraient être représentés, je soumettrai à votre appréciation le fait que les chefs autochtones nationaux qui étaient présents et qui étaient représentés à la Chambre des communes lorsque des excuses y ont été présentées — moment historique s'il en est — pourraient être les modèles à suivre pour ceux qui devraient être représentés au conseil national. Il me semble tout simplement que c'est, entre autres, une question de continuité. Si les excuses ont été présentées en présence de toutes ces organisations nationales, elles pourraient certainement aussi avoir une place à la table du conseil national.

J'observe que certaines des autres personnes qui ont témoigné devant le comité ce matin — le Conseil national des jeunes Inuits du Canada et Échanges Racines Canadiennes — croient très fermement à l'importance de la voix des jeunes au conseil.

Je rappellerai, enfin, que notre pays est vaste et complexe. Souvent, le Nord est résumé comme étant seulement inuit. C'est simplifier à l'extrême la complexité du Nord. Je propose d'ajouter sous « Représentativité » un alinéa d) qui prévoit de tenir compte de toutes les régions du pays. Ce n'est pas précisé pour l'instant.

Ce sont mes observations précises. J'ai bien d'autres choses à dire, mais pour une question de temps, permettez-moi d'en rester là. Je vous remercie de m'avoir invitée. *Maasi cho.*

Le président : Je vous remercie, madame Wilson.

J'invite à présent Jay Launière-Mathias à présenter ses observations préliminaires.

[*Français*]

Jay Launière-Mathias, directeur général, Puamun Meshkenu : Bonjour. Merci d'être présent et de me recevoir ce matin. C'est la première fois que j'ai l'occasion de témoigner devant un comité du Sénat, cela me fait plaisir et je me sens très honoré de pouvoir me prononcer sur le projet de loi.

Je me présente : je suis Jay Launière-Mathias, je suis Innu et Anishinaabe. J'officie comme directeur général de l'organisme Puamun Meshkenu qui a été fondé en 2016 par le Dr Stanley Volant, premier chirurgien autochtone au Québec.

Avant de fonder Puamun Meshkenu, le Dr Volant, avec le projet Innu Meshkenu, avait parcouru près de 6 000 kilomètres dans les différentes communautés autochtones du Québec. Dans le cadre de ce projet, il est allé à la rencontre des gens dans les

non-Indigenous people in the towns and municipalities along the way.

He felt it was important to bring people together through walking and his program. That is central to the program we carry on in everything Puamun Meshkenu undertakes. Our goal is to put bridge-building between Indigenous and non-Indigenous people at the heart of what we do.

Reconciliation is the thread that runs through all of our activities, which is why I'm especially moved to be here today. Reconciliation is deeply important to our organization.

Now I'll speak to our work on a more concrete level. In conjunction with the Pope's visit last summer, we organized a 275-kilometre trek from the Innu community of Mashteuatsh, where I was born, to the Plains of Abraham, where the Pope travelled to in July.

That is nothing to sneeze at. We walked all the way from the community of Mashteuatsh, the site of the last residential school to close in Quebec, in 1993, to Quebec City. We left on July 21, 2022 and we arrived on July 27, 2022, covering 275 kilometres.

Through the walk, we were able to bring Indigenous people from all generations together, while involving non-Indigenous people and educating them on the realities Indigenous youth face. We worked hard to keep the focus on the core message: residential school survivors must be supported. We felt there was too much focus on the Pope and not enough on the individuals he had come to Canada for. It was critical, in our view, to bring the focus back to survivors and to engage youth.

That's why I am here speaking to you today. First of all, we feel that reconciliation must take place on multiple levels. Often talked about is reconciliation between Indigenous people and institutions, whether the Canadian government, departments, municipalities or provincial governments. That is a necessary part of reconciliation, and we are on that journey now.

Also necessary is reconciliation between Indigenous people and Canadians. That, too, is ongoing. However, reconciliation between Indigenous people is less visible in the bill. Reconciliation on that level is paramount in my view. As a young Indigenous person, I must come to terms with my history, the wounds of the past and the intergenerational trauma that continues to be passed on, and we must also reconcile amongst ourselves.

communautés, mais aussi à la rencontre des personnes allochtones des villages et des municipalités qu'il croisait.

Pour lui, c'est important de créer ces moments de rencontre au moyen de la marche et de son projet. Dans Puamun Meshkenu, c'est l'essence de ce projet que nous perpétuons par l'ensemble des actions que notre organisation entreprend. On s'efforce de mettre au cœur de nos projets les rencontres entre les personnes autochtones et allochtones.

La réconciliation, c'est un aspect transversal de l'ensemble de nos projets, et en fait, je suis vraiment touché de pouvoir venir témoigner, entre autres parce que c'est quelque chose qui nous tient énormément à cœur, au sein de notre organisation.

De façon plus concrète, l'été dernier, en marge de la visite du pape, notre organisation a fait une grande marche de 275 kilomètres de la communauté innue de Mashteuatsh, d'où je suis natif aux plaines d'Abraham, où le pape se rendait au mois de juillet.

Ce n'est pas anodin : on est parti de la communauté de Mashteuatsh, qui est le lieu du dernier pensionnat autochtone qui a fermé ses portes au Québec en 1993. Nous sommes partis le 21 juillet 2022 et on a marché 275 kilomètres pour se rendre jusqu'à Québec, où on est arrivé le 27 juillet 2022.

On a eu l'occasion de rallier des Autochtones de toutes les générations grâce à cette marche, et on a aussi pu rallier des personnes allochtones pour les sensibiliser à la réalité que les jeunes Autochtones vivent, mais aussi ramener le message à l'essentiel qui est celui de soutenir les survivants et survivantes des pensionnats autochtones. On était d'avis qu'on parlait trop du pape et pas assez des individus pour qui il était présent ici, au Canada. C'était essentiel pour nous de ramener ce message au niveau des survivants et survivantes et d'engager la jeune génération.

C'est ce qui m'amène à vous émettre mes commentaires ce matin. Tout d'abord, pour nous, la réconciliation se fait à plusieurs niveaux. On parle souvent de la réconciliation entre les Autochtones et les institutions, que ce soit le gouvernement canadien, les ministères, les municipalités et les gouvernements provinciaux; il y a cette réconciliation que l'on doit faire et dans laquelle on chemine présentement.

Il y a également la réconciliation entre les personnes autochtones et la population canadienne; on continue de la faire aussi. Par contre, dans le projet de loi, je vois moins la réconciliation entre les Autochtones. Pour moi, cette réconciliation est importante et primordiale. En tant que jeune Autochtone, je dois me réconcilier avec mon histoire, avec les blessures du passé, avec les traumas intergénérationnels qui continuent d'être transmis, et on a aussi besoin de se réconcilier entre nous.

The harms done by the assimilation policies of the Canadian government and the church are extensive. Today, it's also important for us to heal as individuals in order to reconcile amongst ourselves and, more broadly, with the rest of Canadians.

The last issue I want to raise is the role of youth. As a young Indigenous person, I believe it is crucial that young people have a role on the national council. That is why youth representatives should have dedicated spots on the council.

Thank you, [*Indigenous language spoken*].

[*English*]

The Chair: Thank you, Mr. Launière-Mathias. Now we'll open the floor to questions from senators.

Senator Arnot: Thank you to the witnesses here today. I have two questions, and I think both witnesses can speak to this.

First, Ms. Wilson, thank you for your service to Canada in your role as a commissioner on the Truth and Reconciliation Commission. The Calls to Action are, in fact, what are guiding Bill C-29 and are a catalyst for that. You've spoken concisely about some of the issues and some of the recommendations you'd make. I would like you to reflect on whether there is an effective mechanism in this bill to allow the reconciliation council to call for accountability of the federal government.

Second, you were the author of this work. Do you think Bill C-29 properly reflects what you intended?

Third — and I think you've actually answered this really — Bill C-29 isn't perfect, but we need to get moving on this. We can't wait years. Time is of the essence. The search for the perfect will be the enemy of the good. If there is anything that you would like to add to any of that, I would certainly like to hear that.

To Mr. Launière-Mathias, my question would be: Should we add economic reconciliation to the substance of the mandate of this council?

The Chair: We'll have Mr. Launière-Mathias go first.

[*Translation*]

Mr. Launière-Mathias: What do you mean by economic reconciliation?

Il y a énormément de blessures qui ont été causées par les politiques assimilatrices du gouvernement canadien et de l'Église. Aujourd'hui, je pense qu'on doit aussi guérir de façon individuelle dans tout cela, pour pouvoir se réconcilier entre nous, mais aussi, au sens plus large, avec le reste de la population canadienne.

Finalement, j'aimerais aussi aborder la place des jeunes. En tant que jeune autochtone, je crois qu'il est primordial d'avoir une place pour les jeunes au sein du conseil national, donc j'aimerais voir des sièges réservés pour de jeunes représentants au sein de ce conseil.

Merci, [*mots prononcés dans une langue autochtone*].

[*Traduction*]

Le président : Je vous remercie, monsieur Launière-Mathias. J'invite maintenant les sénateurs à poser des questions.

Le sénateur Arnot : Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui. J'ai deux questions, et je pense que les deux témoins peuvent y répondre.

Premièrement, madame Wilson, je vous remercie d'avoir servi le Canada en tant que commissaire de la Commission de vérité et de réconciliation. Ce sont, en fait, les appels à l'action qui guident le projet de loi C-29 et qui en sont le catalyseur. Vous avez parlé de manière concise de certaines des questions et de certaines de vos recommandations. Y a-t-il, selon vous, dans ce projet de loi un mécanisme efficace qui permette au conseil national de réconciliation de demander que le gouvernement fédéral soit tenu de rendre des comptes?

Deuxièmement, vous étiez l'auteure de ce travail. Pensez-vous que le projet de loi C-29 reflète votre intention?

Troisièmement — et je pense que vous avez déjà répondu sur ce point —, le projet de loi C-29 n'est pas parfait, mais nous devons aller de l'avant. Nous ne pouvons pas attendre des années. Le temps presse. La quête de la perfection sera l'ennemi du bien. Si vous souhaitez ajouter quelque chose à ce propos, j'aimerais certainement l'entendre.

À M. Launière-Mathias, je demanderai si nous devons ajouter la réconciliation économique à la teneur du mandat du conseil.

Le président : M. Launière-Mathias va répondre en premier.

[*Français*]

M. Launière-Mathias : Qu'est-ce que vous entendez par « réconciliation économique »?

[English]

Senator Arnot: You're representing youth. My point is this: One of the fundamental problems that's driving the need for reconciliation is poverty. Poverty is one of the fundamental factors that's created this situation. Do you think it would be a good idea to add to the mandate of the national council the concept an economic reconciliation and focus on economics, ensuring that Indigenous people in this country take their rightful place in the Canadian state?

[Translation]

Mr. Launière-Mathias: Yes, I completely agree. You are right that it's something the bill doesn't necessarily cover. If the goal is to ensure that Indigenous people have the ability to participate actively in reconciliation, they first need to be able to meet their basic needs.

Economic reconciliation means not only involving Indigenous people in the economy, but also ensuring that they have the ability to pursue development within their own communities. If we want Indigenous people to embark on this journey in a meaningful way, they need to be able to meet their needs in their communities, so they can then assume their role on a broader level.

Also important is the involvement of Indigenous organizations in all aspects of the economy throughout the country. As an Indigenous organization, we work with Indigenous partners and non-Indigenous partners. Through those interactions, both groups have an opportunity to share their realities with one another. All that to say, yes, I think it's essential to include that aspect.

[English]

Ms. Wilson: Yes, I hope that's going to work. Yes, we're fine.

I'm just going back. Your first question was about whether the bill has the teeth it needs to call for accountability from the government. I would just say that's a very technical question and I'm honestly not sure that I'm the one that's equipped to answer it. I do know this, that if things are left on the basis of political goodwill, my experience in my long life at this point is that political goodwill can flap in the wind. I think we need to have a permanent institution that actually has enough teeth to be able to call for documents. We had to go back to court, even with the court-imposed obligation for Truth and Reconciliation Commission and obligations within there on the Government of Canada and churches to release documents, we had to go back to court for a reading from the court to make sure that what we thought we were supposed to have come to us would be coming to us. So we have experience of holding back and withholding. I think it is very important that the teeth be there.

[Traduction]

Le sénateur Arnot : Vous représentez les jeunes. Voici où je veux en venir : la pauvreté est un des problèmes fondamentaux qui rendent la réconciliation nécessaire. C'est un des facteurs fondamentaux qui ont créé cette situation. Pensez-vous que ce serait une bonne idée d'ajouter au mandat du conseil national le concept de réconciliation économique et de mettre l'accent sur l'économie, afin que les peuples autochtones de ce pays prennent la place qui leur revient de droit dans l'État canadien?

[Français]

M. Launière-Mathias : Oui, je suis complètement d'accord, c'est vrai que c'est un point qui n'est pas nécessairement abordé dans le projet de loi. Si on veut que les Autochtones puissent prendre part activement à la réconciliation, il faut qu'ils soient en mesure de répondre à leurs besoins primaires en premier.

Lorsqu'on parle d'économie, on parle d'intégrer des Autochtones dans l'économie, mais on parle aussi de donner les moyens aux Autochtones de se développer dans leur propre communauté. Si on veut que les personnes puissent s'engager adéquatement, elles doivent pouvoir répondre à leurs besoins dans leurs communautés pour ensuite prendre part à quelque chose de plus grand.

Je pense que l'engagement d'organisations autochtones dans les différentes sphères économiques partout au pays est très important aussi. Nous, en tant qu'organisation autochtone, on collabore avec des partenaires autochtones, mais aussi avec des partenaires allochtones. Dans le cadre de ces rencontres, on a l'occasion de se sensibiliser mutuellement aux réalités de l'autre. Donc, oui, je pense que c'est un point qui serait essentiel à inclure.

[Traduction]

Mme Wilson : Oui, je pense que cela fonctionnera. Oui, tout va bien.

Je reviens en arrière. Votre première question était de savoir si le projet de loi permet de demander au gouvernement de rendre des comptes. Je dirai que c'est une question très technique et qu'honnêtement, je ne suis pas certaine d'être qualifiée pour y répondre. Je sais ceci : l'expérience acquise au cours de ma longue vie m'a appris que si l'on compte sur la seule bonne volonté politique, il faut savoir qu'elle peut aller dans le sens du vent. Je pense que nous devons avoir une institution permanente qui dispose d'assez de pouvoir pour demander des documents. Nous avons dû retourner devant les tribunaux, même avec une obligation imposée par la justice en faveur de la Commission de vérité et réconciliation qui obligeait notamment le gouvernement du Canada et les églises de communiquer des documents, nous avons dû retourner devant les tribunaux pour une lecture par la cour afin d'être certain de recevoir ce que nous pensions devoir recevoir. Nous avons donc une expérience des blocages et des

I specifically in the early days of this Call to Action said I'm not the one who could serve on the transition committee or the interim board because I do not have the technical skills that I think are essential to know how you go about creating the teeth that are necessary. It's one of the concerns that I have about the council and all the effort that's put into the optics of representation. We need to make sure we have solid technical skills as well, that people know what to ask for and how to get it and where to get it. Not just from the government. I want to be very clear about that. In fact, I think there would be room to do a simple amendment that would say not just the government, but also agencies of government. We have Calls to Action in there, for example, related to some Crown corporations. Because they themselves by their nature work independently, I think it would be good to be able to add that kind of wording. There are others who have spoken to this committee who would also be implicated by what the council would be doing; for example, the National Centre for Truth and Reconciliation is looking into the missing children and keeping track of them. We would need to know how they are doing, whether they have the supports and mechanisms to be able to do that work and whether it is proceeding well. The youth council and the desire to have youth coming together is one of the Calls to Action.

You asked about economic reconciliation. It is its own Call to Action. So if this council is overseeing and paying attention to all those Calls to Action, those various perspectives will have an opportunity to say what's working for them, what isn't working for them, what's getting in the way and what they need. That would become, I hope, part of the annual report.

The Chair: We're going to have to move on. Our time is up. I remind our witnesses, if you would like to provide further information in writing, please certainly feel free to do so, preferably by the end of this week.

Senator Tannas: Thanks to both witnesses. I want to direct my question primarily to Dr. Wilson because this is a really important moment for us to have one of the authors here so that we can actually spend a little bit of time thinking about what you were thinking about when you developed these Calls to Action. I have a fear that the scope is going to get broadened such that the effectiveness of what you called for, the organization you called for, falls down.

I want to focus on the part that I see in the Call to Action around demanding production of information, key information that becomes the measurements for comparative progress and the specific issues that are so critical that are outlined in the Call to Action. You know, having that vital information is part of the

refus. Je pense qu'il est très important que le conseil ait le pouvoir nécessaire en l'espèce.

J'ai précisé dans les premiers jours de cet appel à l'action que je n'avais pas ma place dans le comité de transition ou le conseil intérimaire parce que je ne possède pas les compétences techniques qui sont, à mon sens, essentielles pour savoir comment doter le conseil du pouvoir nécessaire. C'est une de mes préoccupations au sujet du conseil et de tout l'effort consacré à la perception de la représentation. Nous devons nous assurer aussi d'avoir de solides compétences techniques. En fait, nous devons nous assurer que les personnes sachent quoi demander et comment et où l'obtenir. Pas seulement auprès du gouvernement. Je tiens à être très claire sur ce point. En fait, je pense qu'il est possible d'apporter un amendement pour dire que ce n'est pas seulement auprès du gouvernement, mais aussi auprès de ses organismes. Nous avons des appels à l'action qui concernent, par exemple, les sociétés d'État. Comme, par nature, elles travaillent de manière indépendante, je pense qu'il serait bon de pouvoir ajouter ce genre de disposition. D'autres personnes qui ont parlé au comité seraient également concernées par ce que le conseil fera. Par exemple, le Centre national pour la vérité et la réconciliation enquête sur les enfants disparus et cherche à les retracer. Nous aurons besoin de savoir où il en est de ses recherches, s'il dispose des soutiens et des mécanismes nécessaires pour faire ce travail et s'il avance bien. Le conseil des jeunes et le souhait que les jeunes se rassemblent font partie des appels à l'action.

Vous avez posé une question sur la réconciliation économique. C'est son propre appel à l'action. Par conséquent, si le conseil surveille tous ces appels à l'action et y prête attention, les tenants de ces différents points de vue auront une occasion de dire ce qui fonctionne pour eux, ce qui ne fonctionne pas, ce qui fait obstacle et ce dont ils ont besoin. Cela fera, je l'espère, partie du rapport annuel.

Le président : Nous allons devoir passer à autre chose. Notre temps est écoulé. Je rappelle aux témoins que s'ils souhaitent fournir plus d'information par écrit, qu'ils n'hésitent pas à le faire, de préférence d'ici la fin de la semaine.

Le sénateur Tannas : Je remercie les deux témoins. Ma question s'adresse plus particulièrement à Mme Wilson. La rencontre avec une des auteurs est un grand moment pour nous. C'est précieux de pouvoir explorer avec vous la réflexion qui a sous-tendu les appels à l'action. Ma crainte est que la portée soit tellement élargie que l'organisme que vous avez réclamé perde en efficacité.

Je vais me concentrer sur le volet de l'appel à l'action qui concerne l'obligation de communiquer des renseignements clés qui serviront de base à la mesure comparative des progrès et les enjeux précis et très importants qui sont énoncés dans l'appel à l'action. Comme vous le savez, cette information est

whole truth, part of truth and reconciliation. It will drive better and faster methods of reconciliation if we have got the truth. Data, to me, and information and comparative information is the truth and is required for forward-looking things to occur.

The policy activism side of this organization, I'd like to know what you think are the important elements of the policy activism side. There's talk of an action plan, some of the presentations that we've heard. I mean, this is going to be a big and powerful outfit and has actually started to — I think it's potentially at the base of why ITK is concerned that the council could start to be an organization that's cutting other organizations' grass and getting in the way of substantive things that are happening now that maybe weren't envisioned when you wrote the report. I am so scared we are going to lose the truth part in what seems to be this fear over who gets to sit on this board.

I wonder if you could help me maybe put that into perspective from your thinking as you were drafting this and as you sit here now, years later.

Ms. Wilson: Well, when we drafted at the level of the commissioners' table, we did not have substantive conversation about who would be on the council. I don't want to overstate that. I have not been part of the work that has been done by the interim board and the transition committee, nor was I consulted on it, frankly, except to attend a one-day event early on with the first interim board. I don't know what all the thinking is there.

My own wish is that we have a representative council, not so the council can function as a policy activist organization, but so we have well-informed perspectives from around the whole country that could say, "We should be taking a look at this. We should be taking a look at that. We should be taking a look at this." Contrary to any desire or wish to cut anybody else's grass, to use your good phrase — which doesn't work in Nunavut, by the way — on the contrary, I hope all levels of government, Indigenous and public governments, would see it as a valuable mirror, an honest mirror for all of us to see what's working and what isn't working. If anything, it would be providing additional information for those groups that are needing help. I gave the example a moment ago of the National Centre for Truth and Reconciliation, but another might be the youth groups. They've proposed a national youth strategy. I think they're still waiting to know whether they're going to get liftoff on that in a meaningful way. The national Indigenous organizations have their own mandates, but they may benefit from and be appreciative of information that can be provided to them. I think Mr. Launière-Mathias said something extremely important as well where he talked about the wounds between and among Indigenous

indispensable si on veut connaître toute la vérité. C'est une partie intégrante de la recherche de vérité et de la réconciliation. Pour mettre en place des méthodes plus efficaces et plus rapides de réconciliation, il faut avoir accès à la vérité. À mes yeux, il faut des données, et notamment des données comparatives si nous voulons connaître la vérité, et elles sont essentielles pour agir et aller de l'avant.

Concernant l'activisme politique de cet organisme, quels en seront les éléments importants selon vous? L'adoption d'un plan d'action a été évoquée dans certains témoignages que nous avons entendus. On parle d'un organisme imposant et puissant, qui a déjà commencé... C'est peut-être même pour cette raison qu'ITK craint que le conseil en vienne à couper l'herbe sous les pieds des autres organismes et à compromettre certaines avancées essentielles qui n'avaient pas été envisagées au moment de la rédaction du rapport. Je crains vraiment que les préoccupations concernant la composition du conseil éclipsent la recherche de la vérité.

Pouvez-vous m'aider à mettre les choses en perspective en m'expliquant le raisonnement qui a été suivi au moment de la rédaction du rapport et comment vous voyez les choses maintenant, quelques années plus tard?

Mme Wilson : Quand nous, les commissaires, avons rédigé ce document, nous n'avons pas vraiment discuté de la composition du conseil. Je vais donc garder une certaine réserve. Je n'ai pas participé aux travaux du conseil d'administration provisoire et du comité de transition et, très franchement, je n'ai pas non plus été consultée. J'ai seulement participé à une activité d'une journée du premier conseil d'administration provisoire. Je ne suis pas vraiment au courant de toute la réflexion qui a été menée.

La représentativité au sein du conseil est importante non pas parce qu'il doit devenir un organisme d'activisme politique, mais parce qu'elle est essentielle pour nous donner les perspectives éclairées de toutes les régions du pays concernant les aspects qui doivent être pris en considération ou examinés. Contrairement à ce que vous avez suggéré, il n'est pas question de couper l'herbe sous le pied de quiconque — ce qui serait d'ailleurs impossible au Nunavut —, bien au contraire. Ce que je souhaite, c'est que tous les ordres de gouvernement, les autorités autochtones et publiques, utilisent cela comme un miroir précieux et honnête pour refléter ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Ce pourrait être une source d'information supplémentaire pour les groupes qui ont besoin d'aide. Tout à l'heure, j'ai donné l'exemple du Centre national pour la vérité et la réconciliation, mais j'aurais pu parler aussi des groupes de jeunes. Ils ont proposé une stratégie nationale pour la jeunesse. Je pense qu'ils attendent encore de savoir s'ils vont avoir le feu vert pour faire quelque chose de significatif en ce sens. Les organismes autochtones nationaux ont leurs propres mandats, mais ils apprécieraient certainement qu'on leur transmette des données utiles pour eux. M. Launière-Mathias a dit quelque chose de très

peoples. That, frankly, is part of the challenge of Canada, to unscramble its own omelette. Those subdivisions were created by governments. So now we're in this tricky space where everybody is scrapping to have their voices heard.

It was never intended to be a policy replacement or advocacy group to replace anybody else, but rather to help the whole country on the assumption that everybody wants us to be the best country we can possibly be, on that starting assumption, and that it's based on positive and improving relationships. That if we have the data, as you say, and the information to work with, that will help us all. Why would anyone want to be withholding information in that regard?

The Chair: Thank you, Dr. Wilson.

Senator Sorensen: Welcome, everybody. Nice to see you all here. I have a question for both witnesses, but the first thing I want to say is that I appreciated Dr. Wilson's comment on who was present 15 years ago at the time of the apology. I would love to see a list of who that was, so maybe I'll nod to the clerk and ask if at some point we can receive a list of who was actually there 15 years ago on the floor. I think that was a really interesting comment.

My first question is to Dr. Wilson, but I'm going to ask the chair to watch my time because I would like to get a question to Mr. Launière-Mathias as well.

Again, Dr. Wilson, I share Senator Tannas's comments. It's a gift to have you here. As an author, it's always great to talk to the people who actually wrote the report and had the conversations. You are probably going to get a repetitive question, but I'm hoping it gives you an opportunity to expand further. That being said, the first part of my questions are very much in line with Senator Tannas's, namely, what was the intent of the TRC, and how does the proposed framework today compare to the TRC's vision?

I'd like you to elaborate further on the intent. We've heard all kinds of things. Was it to be an accountability body? Was it to be a forum for best practices? Is it a place to offer suggestions to remedy chronic economic and social issues for Indigenous people? What do you see the current framework suggesting?

Ms. Wilson: As to the intent, we took advice from many agencies, including international agencies who have done truth commissions in other contexts. The kind of thing that we hear

important au sujet des blessures entre et parmi les peuples autochtones. C'est une partie du bourbier dont le Canada doit se dépêtrer. Les gouvernements ont causé ce fractionnement et la situation actuelle où tout le monde fait des pieds et des mains pour se faire entendre.

Il n'a jamais été question de créer un groupe qui ferait de l'activisme pour faire remplacer des politiques ou défendre des intérêts. L'objectif a toujours été que tout le pays en sorte gagnant, en partant de l'hypothèse que nous aspirons tous à vivre dans le meilleur pays qui soit et que, pour y arriver, il est essentiel d'avoir des relations positives et de plus en plus harmonieuses. Selon cette hypothèse, nous aurions tous avantage à avoir accès aux données, comme vous l'avez souligné, et à l'information nécessaires. Dans cette optique, qui aurait intérêt à dissimuler de l'information?

Le président : Merci, madame Wilson.

La sénatrice Sorensen : Bienvenue à tous. Je suis ravie que vous soyez des nôtres. Je vais poser une question aux deux témoins, mais je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance à Mme Wilson pour sa remarque concernant les personnes présentes au moment des excuses voilà 15 ans. J'aimerais vraiment voir cette liste, et je me tourne vers la greffière pour savoir s'il serait possible d'avoir la liste des personnes qui étaient présentes il y a 15 ans. J'ai trouvé cette remarque vraiment pertinente.

Ma première question s'adresse à Mme Wilson, mais je demanderais au président de surveiller le chronomètre parce que je veux vraiment avoir le temps de poser une question à M. Launière-Mathias.

Madame Wilson, à l'instar du sénateur Tannas, je tiens à dire à quel point nous sommes choyés de vous accueillir ici. À titre de rédactrice... C'est toujours un grand bonheur d'échanger avec les personnes qui ont pris part à la rédaction d'un rapport et aux discussions. Il se peut que je répète une question qui vous a déjà été posée, mais j'espère vous donner l'occasion d'aller un peu plus loin. En fait, la première partie de mes questions s'inscrit dans le droit fil de celles du sénateur Tannas au sujet de l'intention de la CVR et de la manière dont le cadre proposé actuellement s'inscrit dans sa vision.

J'aimerais vous entendre davantage au sujet de l'intention. Nous avons entendu toutes sortes de choses. Est-ce que l'intention était de créer un organisme de reddition de comptes, ou une tribune de réflexion sur les pratiques exemplaires et les solutions aux problèmes économiques et sociaux chroniques des Autochtones? À votre avis, que faut-il attendre du cadre proposé?

Mme Wilson : Pour ce qui concerne l'intention, nous avons tenu compte des avis de différents organismes, dont certains organismes internationaux qui avaient créé des commissions de

over and again, within Canada as well, is that big reports happen, big reports get released and big reports get forgotten and ignored.

One of the primary things we wanted was a mechanism to ensure that this report doesn't get dusty, that we keep it alive and that we don't just say, "We're sorry. We believe in reconciliation." We want to constantly breathe new life into it. What does that mean? How will we know that if we don't have some mechanism that tells us the big picture?

Right now, section 92 of the Constitution subdivides who is responsible for education and who is responsible on reserve, in communities, in provinces and in Indigenous governance. We don't have a big picture to say how this country is doing. Extraordinary things are happening. I know that. But I also know that I know a few of them. I don't know all of them. I know that you probably all know a few of them. I know that not a single one of you know all of them. We have no way to know that. It is a huge dream, but it needs to start, and it can evolve. It is really to ask, "Can we look at ourselves honestly, humbly but aspirationally, and see where we need to put our concerted efforts? How do we have to move forward in a different way? How do we keep breathing life into this?"

Senator Sorensen: Thank you very much. That was very helpful.

As a follow-up to Mr. Launière-Mathias, I am curious, as a young man at this table, and with our wonderful group of youth sitting behind us, what I heard in that response is that the intent is very much around accountability on the TRC Calls to Action and reporting back on successes. Thank you for that because I do think there have been some successes, but also reporting back on our failure is important.

Do you agree that the highest-level intent is accountability over maybe some of the other things that I talked about, which we have heard from other people, such as you have to solve this and this council has to do this? I'll leave you to answer before we run out of time.

[*Translation*]

Mr. Launière-Mathias: Yes, I agree with that. The committee needs to have that role, watching, seeing what's being done, guiding, being somewhat of a government watchdog for reconciliation.

vérité dans d'autres contextes. Ce que nous entendons sans cesse, notamment au Canada, c'est que des rapports volumineux sont rédigés, publiés, oubliés et ignorés.

Une des choses qui nous tenaient à cœur était la mise en place d'un mécanisme pour empêcher que le rapport soit relégué aux oubliettes, qu'il reste d'actualité. Il n'était pas question qu'on se borne à proclamer notre foi dans la réconciliation. Il est primordial que l'élan se maintienne. Qu'est-ce que cela signifie? Comment le savoir sans un mécanisme qui nous donne un tableau d'ensemble?

Actuellement, l'article 92 de la Constitution répartit les compétences en matière d'éducation. Il établit les responsabilités dans les réserves, les communautés, les provinces et les autorités de gouvernance autochtones. Nous n'avons pas de tableau d'ensemble de ce qui se passe à l'échelle du pays. Des choses extraordinaires se produisent. Je le sais, mais je suis aussi consciente que j'en sais très peu. Je suis loin de savoir tout ce qui se passe. Je suis convaincue que vous en connaissez probablement une petite partie, et je suis tout aussi convaincue que personne d'entre vous ne sait tout ce qui se passe. Nous n'avons aucun moyen d'avoir ce tableau d'ensemble. C'est un rêve immense, mais il faut commencer quelque part et avancer. En fait, nous devons nous regarder en face, de manière humble et positive, pour déterminer où il faudra diriger nos efforts concertés. Comment pouvons-nous continuer d'avancer en empruntant une voie différente? Comment faire en sorte de maintenir cet élan?

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup pour ces réponses très utiles.

Pour donner suite aux propos de M. Launière-Mathias, je dois dire que je suis curieuse de savoir ce qu'un jeune homme et ce groupe de merveilleux jeunes assis derrière nous... Selon ce que j'ai compris de la réponse, l'intention est liée essentiellement à la reddition de comptes concernant les appels à l'action de la CVR et la production de rapports sur les progrès. Je vous en remercie, car je suis convaincue qu'il y a eu des progrès, mais qu'il faut également rendre compte des échecs.

Êtes-vous d'accord que l'intention principale est liée à la reddition de comptes à l'égard de certains autres aspects que j'ai évoqués et dont d'autres personnes nous ont parlé, comme la résolution de tel ou tel problème, ou les choses que le conseil devrait faire? Je vais vous laisser répondre dans le peu de temps qui reste.

[*Français*]

M. Launière-Mathias : Oui, je suis d'accord avec cela. Le comité doit avoir ce rôle, soit de regarder, de voir ce qui se fait, d'orienter, d'être un peu le chien de garde du gouvernement en ce qui a trait à la réconciliation.

I think local organizations like Puamun Meshkenu have a role to play. They are based in communities, cities and municipalities, so they can implement initiatives that support reconciliation. I don't think the full weight of reconciliation should sit on the national council's shoulders. Rather, the national council should ensure progress on the path to reconciliation and support organizations with the contacts and resources to advance reconciliation on the ground. I see that happening on two levels, in a complementary way.

Senator Sorensen: Thank you.

[English]

Senator Coyle: Thank you very much to both of our witnesses here today. I have three questions so I'm going to get them out pretty quickly.

First, for Dr. Wilson, ditto to everything everyone has said. We are thrilled that you are with us, and we thank you for all of your important work. You spoke about how the national council is essential; it is overdue, and we don't want too long a delay here. We have this big opportunity. You also know, because you have been following our proceedings and the national conversation, that there are some serious concerns. You have raised some points on how to improve the bill that's in front of us. Might you have any advice on some of those issues that appear to us to be at an impasse — not things that we necessarily as a committee can address but that could be addressed with a process beyond ourselves?

The second thing for you, Dr. Wilson, is Cassidy Caron, President of the Métis National Council, spoke about how so much progress has been made since 2015. You have mentioned as well some of the areas such as the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls and the missing children's work. Are there other things you think should be brought to bear here that have changed in the eight years that may impact those Calls to Action 53 and 56?

To Mr. Launière-Mathias, thank you very much. I really appreciated you talking about reconciliation amongst ourselves. Could you talk more about what that looks like and whether the accountability mechanisms we are talking about are also accountability mechanisms back into Indigenous organizations and governments? Thank you.

Ms. Wilson: I don't know what all you are classifying as an impasse at this point. I will be honest. I have monitored some of your hearings — both today and other days — but I have not

Je pense que les organisations locales, comme Puamun Meshkenu, ont un rôle à jouer. Elles sont implantées dans les communautés, les villes, les municipalités. Elles peuvent donc mettre en place des projets qui favoriseront la réconciliation. Je ne pense pas que ce soit au conseil national de porter la réconciliation entière sur ses épaules. Il doit plutôt veiller à ce qu'il y ait un avancement dans la réconciliation et à appuyer les organisations qui ont peut-être des contacts et des ressources pour faire avancer la réconciliation sur le terrain. Je vois cela fonctionner à deux niveaux et de façon complémentaire.

La sénatrice Sorensen : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Coyle : Je remercie nos témoins d'être des nôtres. J'ai trois questions, que je vais vous poser sans plus tarder.

Premièrement, madame Wilson, comme mes collègues l'ont souligné avant moi, nous sommes tout à fait ravis de vous accueillir et nous vous remercions pour votre formidable travail. Vous avez dit à quel point la constitution d'un conseil national est essentielle. Il était grand temps et c'est absolument inenvisageable de laisser les choses traîner. Nous avons une merveilleuse occasion. Vous savez aussi, puisque vous avez suivi nos délibérations et le débat à l'échelle nationale, que certains aspects soulèvent d'importantes réserves. Vous avez mentionné quelques points à améliorer dans le projet de loi à l'étude. Auriez-vous des conseils à nous donner sur certains aspects problématiques pour lesquels nous avons l'impression d'être devant une impasse? Je ne pense pas forcément à des aspects qui sont du ressort de notre comité, mais qui pourront être examinés à une étape ultérieure du processus.

Ma deuxième question pour vous, madame Wilson, concerne ce que Cassidy Caron, la présidente du Ralliement national des Métis, a dit au sujet des progrès importants réalisés depuis 2015. Vous avez aussi fait allusion à certains éléments liés à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et au travail sur les enfants disparus. Auriez-vous d'autres exemples de changements survenus depuis huit ans qui pourraient avoir une incidence sur les appels à l'action 53 et 56?

Monsieur Launière-Mathias, je vous remercie. Je suis très contente de vous avoir entendu parler de réconciliation entre nous. Pouvez-vous nous en dire davantage sur la forme que doit prendre cette réconciliation? J'aimerais aussi vous demander si les mécanismes de reddition de comptes dont il a été question s'appliquent aussi aux organismes autochtones et aux gouvernements. Merci.

Mme Wilson : Je ne sais pas vraiment à quoi vous faites allusion quand vous parlez d'aspects problématiques que vous considérez comme des impasses actuellement. J'ai suivi

heard all of them, so I don't know what you're zeroed in on as your key areas of impasse. If it is representation, then the one substantive suggestion I have is to go back to the beginning.

The one observation I would make is that there is not a single national Indigenous leader today who was in that position back then, when the fight was fought to have a Truth and Reconciliation Commission, nor when the apology was issued. That's always the challenge. One of the reasons the delay frustrates me so much is not just that there is urgency for the need, but there are also dropouts in understanding what we were trying to get at in the first place. That's why I made that suggestion of a circle back. If that is one of the areas, that is the only specific thing I would dare to offer.

I feel strongly that it is important that there be non-Indigenous members on that council as well. I don't want that point to be lost. Otherwise, how do you have relationships on the council if there is only one side of the relationship there? That doesn't work.

You asked about other areas, for example, homelessness, how are we doing on that front? On the issue of foster children and the removal of those — that is actually one of the ones listed — where are we on parenting and parenting workshops? Where are we with the national youth council? That's one of the Calls to Action. Where are we with senior executives in the corporate world?

One of the big areas of division is in communities. I appreciate what Mr. Launière-Mathias said about that. Many times, it's the long, spiritual traditions. Where are we with the introduction of interfaith and multi-faith religious studies in schools as opposed to being either one or the other? We could look into a lot of other things. How many professional graduates, how many high school graduates, do we have? Those are the sorts of things that interest me. That's just off the top of my head.

Senator Audette: [Indigenous language spoken] Marie, thank you so much for your dedication and the journey you took as a portage, *dans ton sac de portage*. Let's dream. As a former commissioner, you put that with your colleagues. What would you see in 10 or 20 years for this council in terms of the impact, benefit or vibration that it will create here in Canada?

[*Translation*]

What is your vision or dream? I have questions for you as well, Mr. Launière-Mathias.

certaines de vos audiences, dont celles qui ont eu lieu aujourd'hui et précédemment. Toutefois, je ne les ai pas toutes suivies, et je ne sais donc pas de quelles impasses importantes vous parlez exactement. Si elles sont liées à la représentation, alors ma principale recommandation serait de revenir à la case départ.

Ce que je ferais observer à cet égard, c'est qu'aucun leader autochtone à l'échelon national n'était en poste à l'époque de la lutte pour la constitution de la Commission de vérité et réconciliation ou quand les excuses ont été présentées. C'est toujours le même défi. Je suis exaspérée que les choses traînent en longueur parce qu'il y a urgence d'agir, mais aussi parce que plus le temps passe, moins on comprend ce que nous voulions accomplir. C'est pourquoi j'ai suggéré un retour à la case départ. Si c'est un des aspects qui pose problème, c'est la seule suggestion concrète que je peux vous faire.

Il est primordial selon moi que des membres non autochtones siègent à ce conseil. C'est quelque chose qu'il ne faut absolument pas perdre de vue. Autrement, comment voulez-vous que le conseil noue des relations si seulement une partie y siège? C'est impossible.

Vous avez demandé où nous en sommes dans d'autres domaines comme l'itinérance. Pour ce qui concerne les enfants en famille d'accueil et leur retrait — c'est un des sujets de la liste —, où en est le dossier des compétences parentales et des ateliers en la matière? Où en sommes-nous dans le dossier du conseil national des jeunes? C'est un des appels à l'action. Où en est le dossier des cadres supérieurs dans le monde des affaires?

Il y a d'importants conflits au sein même des communautés. Je suis contente que M. Launière-Mathias en ait parlé. Souvent, ce sont les traditions spirituelles de longue date qui sont en cause. Où en sommes-nous dans le processus d'intégration d'études religieuses interconfessionnelles ou multiconfessionnelles dans les écoles par opposition au cloisonnement dans une confession ou une autre? Les sujets de réflexion sont très nombreux. Quel est le nombre de nos professionnels diplômés, de diplômés du secondaire? Ce sont des questions auxquelles je m'intéresse. Il y en a d'autres, mais ce sont celles qui me viennent en tête.

La sénatrice Audette : [La sénatrice s'exprime en langue autochtone.] Madame Wilson, merci infiniment pour votre dévouement. Vous avez entrepris ce parcours comme un portage. Permettons-nous de rêver. Quand vous étiez commissaire, de concert avec vos collègues, vous avez fait cette proposition. Comment envisagez-vous les incidences, les bienfaits et les vibrations que le conseil laissera en héritage au Canada d'ici 10 ou 20 ans?

[*Français*]

Quelle est votre vision ou quel est votre rêve? J'ai aussi des questions pour vous, monsieur Launière-Mathias.

[English]

Ms. Wilson: I will say two things. In terms of the overall Calls to Action of the TRC, we would have a good snapshot. Some of them will never be completed, by the way. They are Calls to Action that intend a continuation. We would have a good snapshot on whether we have actually delivered on those things that political parties said they endorsed 100% — but not just political parties, because many of the Calls to Action are not to government but to other sectors of society. We would have a way of telling ourselves how we're doing on that front.

The other thing is that we would have, going forward — and I almost hate to think about it because it is such a structured way of thinking — as with any good enterprise, we would have a strategic plan that says for the next five years, here are the things that we will be zeroing in on; here is our priority for next year; this is the one that is screaming for attention. Maybe we would have national reconciliation celebration awards for huge achievements that have been made.

It is a bigger conversation, but it is the sort of thing that I hope a national council would be directing its attention to in order to ask what we want to be able to offer back to the country. You can't do everything. Nobody is asking a national council to become the Government of Canada. It is a national council that hopefully will be able to hold up real information about the country and about our relationships and that will tell a better story than we are able to tell the world right now and certainly than we have been able to tell the world about our past.

[Translation]

Senator Audette: Thank you very much. Turning to you now, Mr. Launière-Mathias, I'd like to sincerely thank you. I could almost feel the emotion tied to the residential school in Mashtueiatsh and the Pope's visit. I want to thank you and your team for the work you're doing.

When you say that it's also important for us to engage in reconciliation amongst ourselves, can you give us an example of what that would look like? People have a tendency to be for or against the government, but there is another important exercise, and you are one of the only witnesses to talk about it. We have to engage in reconciliation amongst ourselves.

Mr. Launière-Mathias: Thank you for the opportunity to elaborate on that aspect. It's something I have a personal connection to. My *kukum* is a residential school survivor. I consider myself an intergenerational survivor. Unfortunately, because of the trauma she suffered, she didn't share her language or culture with my mother or her children. I get emotional talking about it, because of the impact it has on me.

[Traduction]

Mme Wilson : J'ai deux choses à dire à ce sujet. Pour ce qui a trait à l'ensemble des appels à l'action de la CVR, il serait possible d'avoir un bon aperçu. Soit dit en passant, certains ne seront jamais réalisés. Ces appels à l'action doivent s'inscrire dans la continuité. J'aimerais aussi qu'il soit possible d'avoir un bon aperçu de la réalisation concrète de toutes ces choses qui ont rallié les appuis de tous les partis politiques, mais d'autres entités également, parce qu'une bonne partie de ces appels à l'action ne s'adressent pas au gouvernement, mais à d'autres secteurs de la société. Nous aurions aussi un moyen de savoir comment nous nous en sortons dans ce domaine.

Dans le futur, nous aurions aussi, même si c'est un cadre de réflexion quasiment trop structuré à mon goût... Comme toute bonne entreprise, nous aurions un plan stratégique qui énoncerait les points sur lesquels les efforts devront être axés au cours des cinq années à venir, les priorités pour l'année à venir et les points qui nécessitent des interventions urgentes. Nous aurions peut-être également une célébration des prix pour la réconciliation nationale pour marquer les énormes progrès accomplis.

C'est un débat plus large, mais j'espère qu'un conseil national se concentrera sur ce genre de choses pour être en mesure de définir ce que nous souhaitons redonner au pays. On ne peut pas tout faire. Personne ne demande à un conseil national de devenir le gouvernement du Canada. J'espère que ce conseil national parviendra à rassembler de l'information pertinente sur le pays et nos relations, et que nous pourrons enfin raconter notre passé au reste du monde d'une manière beaucoup plus positive que ce que nous avons été en mesure de faire jusqu'ici.

[Français]

La sénatrice Audette : Merci beaucoup. À vous, monsieur Jay Launière-Mathias, merci infiniment. J'ai presque ressenti l'émotion du moment du pensionnat de Mashtueiatsh et la période de la visite du pape. Merci pour ce que vous faites avec votre équipe.

Pourriez-vous nous donner un exemple pour qu'on sache à quoi ça ressemble quand vous mentionnez qu'il y a aussi, entre nous, cet exercice de réconciliation qui doit se faire? Souvent, on a tendance à être pour ou contre le gouvernement, mais il y a un important exercice et vous êtes parmi les seuls témoins qui en parlent : on doit faire cela entre nous aussi.

M. Launière-Mathias : Bien, merci de me donner l'occasion de m'exprimer davantage là-dessus. C'est quelque chose qui vient me chercher personnellement. Ma *kukum* est allée au pensionnat et elle est une survivante. Je me considère comme un survivant intergénérationnel. Malheureusement, en raison des blessures qu'elle a vécues, elle n'a pas partagé sa langue et sa culture avec ma mère et ses enfants. Cela me touche de parler de cela, parce que ça a un impact sur moi.

I have a wound when it comes to the connection I have to my culture and my language, one I am trying to heal. It's a journey I am on, coming to terms with the trauma that didn't impact me directly but that did impact the generation that came before me. I'm trying to find ways to heal that wound and reclaim that connection. I think it has to start at the individual level.

Then, at the community level — and we see it — there is a lot of racism between Indigenous people themselves, between different nations, between members of the same community, between those who live on reserve and those who live in urban areas. That, too, is a part of reconciliation we have to engage in. That relationship and that wedge that can exist between Indigenous people themselves are often the result of governments' assimilation policies. We can't change the past, and neither can the creation of a national council. What we can do, however, is see to it that certain things don't happen again and understand how we can work together to bring about that reconciliation. By participating in today's meeting, we are all walking that road, and I hope we get far.

[English]

Senator Greenwood: Good morning and welcome to our guests. Thank you, Dr. Wilson and Mr. Launière-Mathias, for all the work you do and continue to do. A special greeting to the students who have joined us. It is great to have you with us. *Hiy hiy* to you all.

I have two questions. I'll ask them and both of you can respond. One is very specific and the other is much broader.

I want to go back to the representation. I know we have asked you several times, so please give us your thoughts on this.

As I think about the 94 Calls to Action and the diversity that those Calls to Action cover, and when we are looking for membership on a council and looking for representatives, it is hard to cover all of that ground, if you will. Then we have to take into account both political and technical representation. As you spoke about earlier, Dr. Wilson, we need the people who know how to implement. It is about where the balance is in that marriage. I would appreciate any comments that either one of you might have on that, because many perspectives are coming forward.

My second question is much broader, and I would appreciate any comment you may have. There is a push to passing this bill as is versus waiting for possible amendments that may delay the bill's implementation. Senator Arnot spoke about that earlier.

En ce qui concerne la relation que j'ai avec ma culture et avec ma langue, c'est une blessure qui est là et que j'essaie de guérir. C'est un processus dans lequel je suis engagé : me réconcilier avec les blessures qui n'ont pas eu d'impact sur moi directement, mais qui ont eu un impact sur la génération avant moi. J'essaie de trouver comment je peux me guérir de ça et me réapproprier ces éléments. Je pense que d'abord, je dois le faire d'un point de vue individuel.

Ensuite, dans les communautés, on le voit, il y a beaucoup de racisme entre les Autochtones eux-mêmes et entre les différentes nations, entre les Autochtones d'une même communauté, entre ceux qui vivent en réserve et ceux qui vivent en milieu urbain. On doit se réconcilier là aussi. Cette relation et ce fossé qui ont peut-être été causés entre les Autochtones eux-mêmes, souvent, découlent de politiques assimilatrices des gouvernements. On ne peut pas changer le passé, et la création d'un comité national ne va rien changer au passé. Par contre, ce qu'on peut faire, c'est de veiller à ce que dans le futur, il y ait des choses qui ne se reproduisent plus, de prendre conscience de ce qu'on peut faire ensemble pour se réconcilier. Dans le cadre de la réunion d'aujourd'hui, on est tous sur ce chemin. J'espère qu'on va se rendre loin.

[Traduction]

La sénatrice Greenwood : Bonjour. Bienvenue à nos invités. Merci, madame Wilson, et merci, monsieur Launière-Mathias, pour l'excellent travail que vous avez fait et que vous continuez de faire. Je tiens également à saluer spécialement les élèves qui se joignent à nous aujourd'hui. C'est merveilleux de vous voir ici. *Hiy hiy* à tous.

J'ai deux questions. Je vais vous les soumettre et vous demander à tous les deux d'y répondre. La première sera très pointue et la seconde sera beaucoup plus large.

Je voudrais revenir à la représentation. Je sais qu'on vous a souvent posé cette question, mais je veux quand même vous entendre à ce sujet.

Quand je regarde les 94 appels à l'action et la diversité des thèmes visés, et quand nous discutons de la sélection des membres du conseil, c'est clair qu'il ne sera pas aisément de parvenir à une représentativité parfaite. Il faut aussi tenir compte de la représentation politique et technique. Comme vous l'avez mentionné, madame Wilson, il faudra des gens compétents sur le plan de la mise en œuvre. Il faut trouver l'équilibre dans ce mariage. J'aimerais beaucoup entendre l'un de vous deux à ce sujet, parce que nous entendons toutes sortes de choses.

Ma seconde question est beaucoup plus large, et je suis intéressée d'entendre ce que vous en pensez. Il y a des pressions pour que le projet de loi soit adopté dans sa version actuelle plutôt que d'attendre des propositions d'amendement qui

Given the political reality we're in, if there is a change of government, do we think that the new government will focus on reconciliation and the Calls to Action or would they be in jeopardy?

Ms. Wilson: I'm happy to dive in, but I tend to give long answers. Maybe Mr. Launière-Mathias would you like to go first?

[*Translation*]

Mr. Launière-Mathias: Thank you. I don't think it will ever be possible to achieve the perfect mix of representation on the council, but that shouldn't become a barrier to the bill's passage. I don't think we should get caught up on whether someone has representation on the council. Everyone is worried about the same thing. We've waited long enough for a council like this, and I think we have to just accept that it will never be perfect.

I should take this opportunity to mention that, personally, as far as our organization is concerned, we agree with having non-Indigenous people on the council. That dialogue is important on the board of directors, between Indigenous and non-Indigenous representatives as well. I forgot your second question.

Senator Audette: I asked about the possible political change on the horizon.

Mr. Launière-Mathias: Oh, yes. To ask the question is basically to answer it. The committee needs to adopt the bill as soon as possible, to ensure that we have every opportunity to advance reconciliation.

[*English*]

Ms. Wilson: One of the things that I think we did well and right during the commission is that we had to mount seven national events, and because we had never existed before, we were trying to build the bus and drive the bus at the same time. One of the things we built into our approach is that each and every national event — and our means of proceeding was in our concept paper — would build on lessons learned from the previous one, so that each time we were trying to get better.

One of the things that is not there that you might want to consider is that rather than feeling the terror of jumping off the high bar without knowing whether there is water in the pool, you could start and then to have a built-in review mechanism after a certain period of time. You would have to think about who would be engaged in that review. I hope you don't mind these references but they are the ones that taught me. One of the things we did — and I don't know whether the council would think to

risquent de retarder la mise en œuvre. Le sénateur Arnot en a parlé tout à l'heure.

Dans le contexte politique actuel où il faut envisager un changement de gouvernement, pensez-vous que la nouvelle administration va poursuivre les efforts de réconciliation et réalisation des appels à l'action, ou faut-il craindre qu'elle les relègue aux oubliettes?

Mme Wilson : Je peux me lancer, mais je sais que mes réponses ont tendance à être longues. Monsieur Launière-Mathias, voulez-vous commencer?

[*Français*]

M. Launière-Mathias : Merci. Pour ce qui est de la représentation au sein du comité, c'est un fait que ce ne sera jamais parfait. Je pense qu'il ne faut pas que cela devienne un enjeu d'adopter le projet de loi en se disant : « Est-ce qu'on oublie quelqu'un dans la représentation? » Tout le monde a la même préoccupation. On a attendu assez longtemps avant de voir la mise en place d'un tel comité. Il faut tenir pour acquis que cela ne sera jamais parfait.

J'en profite pour faire une parenthèse, pour mentionner que personnellement, nous, on est d'accord avec une représentation de personnes allochtones au comité. Il est important d'avoir ce dialogue au sein du conseil d'administration, entre des représentants autochtones et allochtones également. J'ai oublié votre deuxième question.

La sénatrice Audette : J'ai parlé de l'enjeu politique qui s'en vient.

M. Launière-Mathias : Ah, oui. Poser la question, c'est un peu comme y répondre. Il faut l'adopter rapidement dans ce comité et mettre toutes les chances de notre côté pour favoriser la réconciliation.

[*Traduction*]

Mme Wilson : Je crois qu'un de nos bons coups durant les travaux de la Commission a été d'organiser sept événements nationaux. Comme une instance de ce genre n'avait jamais existé, nous étions obligés de construire l'autobus et de le conduire en même temps. Nous avons notamment intégré à notre approche, suivant la méthode de travail prévue dans notre document d'orientation, la prise en compte des leçons apprises de l'événement précédent pour nous améliorer de fois en fois.

Une des choses qui manquent et que vous devriez envisager... En fait, plutôt que de vous inquiéter d'avoir à sauter du plus haut plongeon sans pouvoir vérifier s'il y a de l'eau dans la piscine, vous pourriez commencer par intégrer un mécanisme d'examen après une période donnée. Vous devrez bien choisir les parties qui participeront à cet examen. Je ne sais pas si ces exemples vous sont utiles, mais je sais que ce sont des choses dont j'ai beaucoup appris. Notamment — et je ne sais pas si le conseil

do this or not — was that we formed a table called the all-parties table where we regularly met with all the parties to the settlement agreement. This included the government, the national Indigenous organizations, the survivor representatives and the churches.

It was a two-way exchange. It was partly to tell them what we were doing, give them heads-up, and to let them know where we needed them to show up and be present and so on. However, it was also to tell them if we were running into any snags — and sometimes they were the snag. It was also to check in and make sure that what we were doing, in fact, was in the spirit of what they had intended us to be doing. It was a way of keeping us all on track.

So those two things acted as kind of check-in mechanisms and allowed for review and refinement, including of membership. What I am not comfortable with is the council itself deciding on all the future members after that. I think that is setting it up in a way that doesn't allow for any course correction or any review of whether it is delivering what it was intended to deliver. That's just a thought to consider.

Senator Greenwood: Thank you.

Senator Coyle: Actually, Mr. Launière-Mathias has already answered my question because Senator Audette asked it. I do have another question, if I may, on this issue, Dr. Wilson, of where we are with this legislation and how we can move this forward in a positive way to set this council up for success, the kind of success that we all want and that you have talked about and that certainly was the intention of the Calls to Action that laid out this very important mandate.

Yes, you are right, a lot of the noise that we are hearing is around representation in terms of any resistance or that impasse I guess as I may have described it. That's only part of it. As Mr. Launière-Mathias said, you are always going to have disagreements on that. So getting that representation correct, including having the technical expertise et cetera is so critical.

The other thing we are hearing, or maybe this is my own interpretation of what I'm hearing, is that some of our national groups, the key national groups, haven't really been at the table for the development of this legislation and that this is a gap. There is a gap that seems to exist in this case, and it appears to be a significant gap in terms of what we now have before us. We normally expect to have had a fairly significant consultation process with at least those national organizations and others.

That's really what we are hearing, that what we have today will be hard for those national organizations at this point to get behind. You need them to be able to get behind it. It has to be

ferait de même —, nous avons créé une table multipartite qui nous permettait de rencontrer régulièrement toutes les parties à la Convention de règlement, c'est-à-dire le gouvernement, les organismes autochtones nationaux, les représentants des survivants et les églises.

Les échanges étaient bilatéraux. Les rencontres nous permettaient de les tenir au courant de nos travaux et de ce qui s'en venait, des événements auxquels leur présence était escomptée, et ainsi de suite. Nous en profitions aussi pour les informer des obstacles rencontrés, qui parfois venaient d'eux, et pour nous assurer que ce que nous faisions correspondait à leurs aspirations à notre égard. L'objectif était de nous assurer que tout le monde restait sur la bonne voie.

Il s'agissait en quelque sorte de deux mécanismes de contrôle qui nous permettaient de faire une révision et de nous améliorer, y compris pour ce qui était des membres. Je ne suis pas particulièrement d'accord avec l'idée que le conseil choisisse lui-même ses membres à l'avenir. Cela pourrait l'empêcher de corriger le tir au besoin ou de vérifier s'il remplit les objectifs qu'il est censé poursuivre. C'est quelque chose qui mérite réflexion.

La sénatrice Greenwood : Merci.

La sénatrice Coyle : En fait, M. Launière-Mathias a déjà répondu à ma question puisque la sénatrice Audette lui a posé la même. J'ai toutefois une autre question sur le même sujet. Madame Wilson, où en sommes-nous avec cette mesure législative? Comment pouvons-nous aller de l'avant de manière positive? Comment nous assurer que le conseil qui sera constitué aura toutes les chances d'obtenir de bons résultats, ou du moins les résultats auxquels nous aspirons tous, dont vous avez parlé et qui sont certainement visés par les appels à l'action dont émane ce très important mandat?

Vous avez raison de dire qu'on entend beaucoup parler de la représentation, et particulièrement des objections ou de l'impasse dont j'ai parlé, mais c'est un aspect seulement. Comme M. Launière-Mathias l'a souligné, les désaccords sont inévitables. C'est pourquoi il est si essentiel d'en arriver à une représentation juste, y compris sur le plan de l'expertise technique.

On nous dit aussi, ou du moins c'est ce que j'en ai compris, que certains groupes nationaux importants n'ont pas participé à l'élaboration du projet de loi, et que c'est une lacune. Il semblerait que leur absence expliquerait certaines lacunes dans le projet de loi que nous avons devant nous. Nous nous attendons normalement à ce qu'il y ait un processus de consultation assez vaste pour inclure au moins ces organismes nationaux et d'autres.

C'est ce qu'on nous dit... Selon ce que nous avons entendu, il sera difficile d'obtenir l'appui de ces organismes nationaux au projet de loi actuel, mais cet appui est fondamental. Il faut que ce

trusted and set up for success. That's what I was trying to get at. It is difficult as a Senate committee because we can't impose further processes. We can just do our job. We can suggest things that could help us move this through. We all want the same thing. We want this thing up and running, but we want it up and running in a way that people will get behind it.

Ms. Wilson: So the question is about the consultation issue. I told you I was very minimally consulted myself. I don't know what national organizations you are referring to. I know this statement will be controversial, but I feel that the TRC itself was a huge consultation. It was an unprecedented canvas of Indigenous peoples consulting on residential schools, narrowly, but in fact, people spoke to us very widely about multiple sectors of their lives, which is why the Calls to Action are much wider than just setting out what happened in the schools and saying, "Let's fix the schools." It goes far beyond that because the impacts go far beyond that.

So that was a huge consultation. One of the things we heard over and over again is, "Don't let your report gather dust; don't do all this work and then we never hear about it again." In fact, many people talked about their reticence even to speak to us because they had no faith that anything would come of any of it. I think if we go back and say, "Well, nobody was consulted," I think that is, frankly, an unfair representation, because it didn't start from nowhere. It started from somewhere and the somewhere was a vast field of careful listening and thoughtful thinking about how we make sure that it stays alive and that we continue to breathe life into it, as I said earlier.

You said something earlier about the issue of political representation. I wince at the word "political" because it is a contradiction. It is independent and it is full of political appointments. The spirit of what you are trying to do, the skills to do it and the need to have a representative committee of people from all parts of the country, multiple ages and so on, for me, and knowledge of the subject matter obviously and some technical skills, that's really the matrix that you are going for. How those people come forward, there are multiple options about that, but that's what we need to end up with.

Senator Coyle: Thank you. Very helpful.

The Chair: We are going to Senator Arnot for the last question. We have about three minutes left.

Senator Arnot: This is just a general question. I really appreciate giving an opportunity to Marie Wilson to say anything else she would like to say, because all the contributions have been concrete, concise and precise. As I go through this, they get really important, and there are many of them. Is there anything

projet de loi inspire confiance et que tout soit mis en place pour obtenir de bons résultats. C'est ce que je voulais faire ressortir, mais un comité sénatorial peut difficilement faire davantage. Nous ne pouvons pas exiger qu'il y ait d'autres processus. Nous pouvons seulement faire notre travail. Nous pouvons faire des propositions qui favoriseront l'adoption du projet de loi. Nous avons tous le même objectif : que les choses aillent de l'avant d'une manière qui ralliera les gens.

Mme Wilson : La question porte sur les consultations, si j'ai bien compris. Je vous ai déjà dit que j'ai été très peu consultée. Je ne sais pas quels organismes nationaux vous avez en tête. Je sais que ce que je vais dire ne fera pas l'affaire de tout le monde, mais j'ai l'impression que la CVR était en soi un vaste exercice de consultation. C'était la première fois dans l'histoire qu'autant de peuples autochtones se réunissaient pour mener des consultations qui portaient en principe sur les pensionnats, mais au cours desquelles les participants ont partagé des pans beaucoup plus larges de leur vie. C'est pourquoi les appels à l'action débordent largement ce qui s'est passé dans ces écoles et les solutions à apporter. Les appels sont beaucoup plus vastes parce que les conséquences vont bien au-delà.

C'était une vaste consultation. On nous a répété sans cesse qu'il fallait à tout prix éviter que le rapport s'empoussière sur une tablette et que les fruits de cet énorme travail soient relégués aux oubliettes. Beaucoup de personnes nous ont dit qu'elles étaient réticentes à prendre la parole devant nous parce qu'elles étaient convaincues qu'il ne se passerait rien ensuite. C'est assez injuste de dire que personne n'a été consulté. Tout cela n'est pas venu de nulle part. C'est venu de quelque part. Ce qui se passe est le fruit d'un vaste chantier d'écoute attentive et de réflexion sérieuse pour que ce travail reste d'actualité et que l'élan soit maintenu, comme je l'ai mentionné tout à l'heure.

Tout à l'heure, vous avez parlé de la représentation politique. J'avoue que le mot « politique » me fait tiquer parce que c'est une contradiction. C'est un exercice indépendant qui est rempli de nominations politiques. L'esprit de votre démarche, les compétences requises pour faire ce travail et la nécessité que le comité soit composé de personnes de tous âges représentant toutes les régions du pays, notamment, de même que la connaissance du sujet, il va de soi, et certaines compétences techniques, tout cela forme la matrice de votre travail. Il existe plusieurs façons de mobiliser ces personnes, mais il faut y arriver.

La sénatrice Coyle : Merci. C'est très utile.

Le président : Le sénateur Arnot va boucler la période de questions. Il reste trois minutes environ.

Le sénateur Arnot : Ma question sera très générale. Je suis ravi de pouvoir donner à Mme Wilson la chance d'ajouter des compléments d'information. Toutes les interventions que nous avons entendues étaient concrètes, concises et précises. En regardant tout cela, je constate qu'elles sont vraiment

you want us to know for sure before you leave today? I know Senator Francis will ask you to put in writing anything you missed. I think this is critical testimony so I want to give the floor to Ms. Wilson. Thank you.

Ms. Wilson: I'm going to go back, if I may. You asked me three questions at the beginning. Two of them I didn't get to answer so I'm going to underscore those because I think they were very important questions. The second had to do what we intended. That's where I really want to stress what I said about relationships. If it does not allow for relationships in its creation, its makeup and its approach, then that falls short of what we said. We even talk about that in the very wording of Call to Action 53.

The second thing you asked is: If it is not perfect, do we go forward? What I was going to say there is what I did say later, but I would repeat it. For me, there is only one thing that is invisible at this point, and I have no idea how big a deal it would be to add it in.

Yes, it is not perfect. Our TRC wasn't perfect. The settlement agreement wasn't perfect. None of our Calls to Action are perfect, but they are a basis to work from and for goodwill and good people to put their best hearts and minds to in order to see how we can make something good come of this.

I would repeat the friendly suggestion that you consider a built-in review mechanism, so if it isn't doing what everyone wants it to do — starting from the assumption that everyone wants it to do good and important work that will benefit us all — there is an opportunity to say what is working and what isn't and determine if we can fine-tune that. Is it about membership or about our skills matrix? Is it about the powers and people not actually providing the information that is needed? I would just ask you to think about that possibly.

Also, I want to underscore, Call to Action 54 is silent on where the money is to make this happen. I don't know why. This cannot be another perceived destitute organization trying to work miracles on a shoestring.

Senator Arnot: Thank you.

The Chair: The time for this panel is now complete. I wish to again thank all witnesses for joining us this morning.

importantes et qu'il y en a beaucoup. Y a-t-il des choses que vous tenez absolument à nous dire aujourd'hui? Je suis certain que le sénateur Francis va vous demander de nous transmettre tout ce que vous auriez pu oublier par écrit. J'estime que le témoignage de Mme Wilson revêt une importance cruciale et je veux lui donner la chance de prendre une dernière fois la parole. Merci.

Mme Wilson : Je vais revenir en arrière, si vous me le permettez. Vous m'avez posé trois questions au début. Je n'ai pas pu répondre à deux de ces questions et je voudrais maintenant m'y attarder parce que je les trouve très importantes. La deuxième concernait notre intention et elle me ramène à ce que j'ai dit au sujet des relations. Si l'accent n'est pas mis sur les relations aux étapes de la création, de la sélection des membres et de l'adoption d'une approche, tout ce que nous avons dit n'aura aucune valeur. C'est même mentionné expressément dans l'appel à l'action 53.

La deuxième question était celle de savoir s'il faut aller de l'avant même si ce n'est pas parfait. J'y ai répondu à un autre moment, mais je peux répéter ce que j'ai dit. Selon moi, un élément important a été oublié, mais je ne sais pas à quel point ce serait compliqué de l'ajouter.

Effectivement, ce n'est pas parfait. Notre CVR n'était pas parfaite. La Convention de règlement n'était pas parfaite. Aucun de nos appels à l'action n'est parfait, mais ils nous donnent une base pour travailler, pour faire preuve de bonne volonté et pour mobiliser de braves gens qui mettront tout leur cœur et tout leur esprit pour que ce processus débouche sur quelque chose de positif.

Je vais répéter la suggestion amicale concernant l'intégration d'un mécanisme d'examen. Si nos attentes communes ne sont pas réalisées — en partant du principe que nous avons tous pour objectif que ce travail important soit accompli efficacement et au bénéfice de tous —, ce mécanisme permettra de déterminer ce qui fonctionne ou non et les améliorations à apporter. Il permettra de vérifier si le problème vient de la composition ou de la grille de compétences, ou plutôt des pouvoirs et du refus de certaines personnes de transmettre de l'information essentielle. Je vous demanderais simplement d'envisager cette possibilité.

J'aimerais souligner par ailleurs que l'appel à l'action 54 ne précise pas d'où viendrait l'argent pour que ce soit possible. Je ne sais pas pourquoi. Il faut à tout prix éviter de mettre en place un autre organisme qui essaiera de faire des miracles avec des moyens de fortune.

Le sénateur Arnot : Merci.

Le président : Le temps alloué pour ce groupe de témoins tire à sa fin. Je vous remercie de nouveau d'avoir participé à nos travaux.

Honourable senators, I have one additional other item I would like to share with you before we adjourn very briefly. On behalf of the committee and as agreed upon by steering, I intend to give notice of the motion today in the Senate Chamber to ask for the authorization to deposit our report on the implementation of the Cannabis Act with the Clerk of the Senate so that we may hold a press conference on it on Tuesday, June 13, 2023. Does anyone have questions on that? Thank you all very much. This meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Honorables sénateurs, j'ai une dernière information à vous donner avant de lever la séance. Je serai bref. Au nom du Comité et tel que le comité directeur en a convenu, j'ai l'intention de présenter un avis de motion dans la salle du Sénat aujourd'hui afin de demander l'autorisation de déposer notre rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le cannabis au greffier du Sénat. Nous pourrons tenir une conférence de presse le mardi 13 juin 2023. Y a-t-il des questions à ce sujet? Merci beaucoup à vous tous. La séance est levée.

(La séance est levée.)
